PRIMUS EPISCOPUS QUEBECENSIS

CELEBRATION

DU

200E ANNIVERSAIRE

DE LA FONDATION DU

SEMINAIRE DE QUEBEC

30 AVRIL 1863.

Extrait du " Courrier du Canada."

QUEBEC
DES PRESSES A VAPEUR DE LEGER BROUSSEAU
IMPRIMEUR DE L'ARCHEVÊCHÉ
Rue Buade, Haute-Ville

1863

LIBRARY
APR 11 1978
THE ONTARIO INSTITUTE
FOR STUDIES IN EDUCATION

Digitized by the Internet Archive
in 2019 with funding from
University of Toronto

https://archive.org/details/celebrationdu20000unse

Le 200e anniversaire

DE LA

FONDATION DU SEMINAIRE DE QUEBEC.

L'anniversaire déjà deux fois séculaire de la fondation du Séminaire de Québec a été fêté hier, comme il convenait, dignement et noblement. La journée a été bonne non seulement pour le séminaire mais aussi pour le peuple canadien lui-même dans l'histoire duquel cette grande institution joue un rôle à la fois si fécond et si glorieux. Elle montre que le séminaire n'a point dégénéré, qu'il est toujours animé de l'esprit de son grand et immortel fondateur ; et non moins manifestement elle montre aussi que les Canadiens ont la mémoire du cœur et qu'ils savent reconnaître d'où leur vient ce qui a fait et ce qui fera dans les siècles leur force et leur grandeur. Voilà pourquoi il nous a paru utile de raconter les principales circonstances de cette mémorable journée.

A neuf heures, une grand'messe solennelle d'actions de grâces, suivie du *Te Deum*, a été chantée à la cathédrale qui, pour la circonstance, avait été décorée

avec une magnificence et un bon goût exquis. Des drapeaux, des guidons et des banderolles aux couleurs de la France et de l'Angleterre flottaient de toutes parts et réjouissaient merveilleusement la vue. Ce n'était pas d'ailleurs les seuls préparatifs qu'on eût faits. La cour du séminaire était plantée d'arbres d'une magnifique verdeur, et à l'entrée même de cette maison et tout près de la grille de la cathédrale se dressait un superbe arc de triomphe. C'est de la cour du séminaire et en passant sous cet arc de triomphe que l'on se rendit processionnellement à la cathédrale.

Les élèves du collége de Notre Dame de Lévis, succursale du séminaire de Québec, ouvraient la marche avec leurs bannières. Venaient ensuite avec leurs drapeaux blancs les élèves du séminaire ; les élèves de l'Université-Laval presque tous en robe ; le massier portant le bâton d'or et les appariteurs des diverses Facultés portant le bâton d'argent ; les professeurs de l'Université, tous en robe et revêtus des insignes du doctorat ; un clergé nombreux, en habit de chœur, venus de toutes les parties du pays. Mgr l'évêque de Tloa fermait la marche. C'est aussi Sa Grandeur qui a célébré la messe pontificalement, assisté de deux diacres et de deux sous-diacres. M. l'abbé Moreau, chanoine de Montréal, et M. l'abbé Lagacé, supérieur du collége de Ste. Anne, se tenaient immédiatement auprès de Mgr en qualité de diacre ou de sous-diacre. M. l'abbé McDonell, vicaire-général de Kingston, assistait, revêtu de la chape d'honneur. Six curés, grands-chantres, étaient également revêtus de la chape. La cathédrale avait pour la circonstance, comme aux fêtes les plus solennelles, déployé son magnifique drap d'or.

Immédiatement après l'évangile, M. l'abbé Racine, chapelain de St. Jean, est monté en chaire, et, dans un discours, qui n'a duré guère moins de cinq quarts-d'heure, il n'a cessé de captiver son auditoire et par la profondeur de la pensée, et par l'élévation et la noblesse du langage, et par le charme et la chaleur du débit. Nous avons le discours de M. l'abbé Racine ; il ne nous est malheureusement pas possible de le publier aujourd'hui, mais nous le donnerons intégralement, avec des notes, dans notre numéro de lundi. Nos lecteurs comprennent dès lors pourquoi nous n'essayons même pas d'analyser cette œuvre magnifique qu'ils pourront lire bientôt avec tant d'intérêt.

La cathédrale était très bien remplie, et l'on remarquait dans l'assistance plusieurs personnes de distinction : l'honorable M. Turcotte, président de l'Assemblée Législative ; Sir Et. P. Taché, conseiller législatif, ancien ministre ; M. le baron Gauldrée-Boilleau, consul-général de France ; M. le juge Caron, commissaire de la codification, ancien ministre ; M. le juge Duval ; M. Jolicœur, Pro-maire de Québec ; l'honorable M. Chauveau, surintendant de l'Education Publique, en Bas-Canada ; M. Ryerson, surintendant de l'Education Publique en Haut-Canada ; plusieurs membres du Parlement, etc.

DISCOURS DE M. L'ABBE Ant. RACINE

Mementote operum patrum, quæ fecerunt in generationibus suis, et accipietis gloriam magnam et nomen æternum.

Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos ancêtres, chacun dans leur temps ; et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel.

Mach: Liv: I, ch. II, v. 51.

Monseigneur, (a)

Heureux le peuple qui n'oublie pas ce que la Providence a fait pour lui, qui consacre des jours de fêtes publiques à la commémoration des grands événements de son histoire ; heureux le peuple qui garde un souvenir durable des œuvres de ses ancêtres, qui célèbre ses anniversaires glorieux aux pieds des autels du Dieu de la patrie. Il sera digne d'estime et de bonheur ; il recevra une grande gloire et un nom éternel : *gloriam magnam et nomen æternum.*

Telle est la magnifique récompense que, la veille de sa mort, le généreux défenseur de sa patrie, Mathatias, promet à ses enfants, s'ils gardent le souvenir des grandes actions accomplies par leurs pères. " Considérez, leur dit-il, tout ce qui s'est passé parmi vous de race en race, et vous trouverez que tous ceux qui espèrent en Dieu, ne s'affaiblissent point dans les maux qu'ils ont à souffrir de la part des hommes (1)."

Dans cette solennité, tout m'invite à vous redire les paroles de Mathatias, rappelant au souvenir de ses

(a) Mgr de Tloa, administrateur de l'archidiocèse de Québec.

(1) Et ità cogitate per generationem et generationem. quia omnes qui sperant in eum, non infirmantur. Mach., L 1, ch. II, v. 61.

enfants l'alliance qu'ils ont contractée avec Dieu. Souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos ancêtres : *Mementote operum patrum.* C'est par l'ordre du Seigneur que la dédicace du temple, de la consécration du tabernacle, de l'arche d'alliance, du grand pontife Aaron, devait être solennellement célébrée. Dieu voulait immortaliser dans la mémoire du peuple ces grands événements si utiles à la nation ... Voici un jour heureux ; voici une fête à la fois chrétienne et nationale qui rappelle à nos cœurs les bienfaits de Dieu (2) ; voici le deuxième anniversaire séculaire de la première institution de notre patrie, du Séminaire de Québec.

A ce nom béni et vénéré, nos cœurs sont animés des mêmes émotions, et tous glorifient Dieu qui a inspiré cette œuvre à celui que l'Eglise du Canada appelle son Père et son Fondateur. Ah ! elle est grande et sainte, l'œuvre du premier Evêque de la Nouvelle-France ! Elle est digne de la vénération de tout le clergé du Canada, digne de l'amour de tous les amis sincères de leur pays, cette institution à laquelle sont attachées tant d'espérances, et qui se présente à nos yeux, après deux siècles d'existence, avec une majesté qui commande le respect et s'impose à notre reconnaissance. Œuvre catholique, inspirée de Dieu, pour le bien de la religion et de la société chrétienne ; œuvre patriotique, qui nous remplit d'une admiration profonde pour ceux qui l'ont fondée et continuée, au prix de tant de sueurs et de sacrifices, avec un dévouement, un zèle, une confiance dans l'avenir que rien ne peut ébranler.

M. F., le Séminaire de Québec nous vient de Dieu, c'est l'œuvre de sa Providence. Bénissons le Seigneur dans ses dons, et que l'éloge du Fondateur et des Directeurs de cette Institution, soit l'éloge de Dieu qui a tout conduit dans notre pays par des voies extraordinaires et merveilleuses. Les commencements du Séminaire furent faibles : c'est la destinée des

(2) Habebitis autem hunc diem in monumentum : et celebrabitis eum solemnem Domino in generationibus vestris cultu sempiterno. Exode, XII, 14.

Institutions catholiques. " Quand Dieu, dit Bossuet, veut faire voir qu'une œuvre est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit " (3). Pendant la première période de son existence, sous la domination française, le Séminaire de Québec donne à l'Eglise du Canada un clergé national, rempli de zèle et de science, travaille avec ardeur à la conversion des pécheurs et des infidèles. Malgré les luttes et les revers, il grandit, il se développe avec cette force de vie qui vient du Ciel et que Dieu donne aux œuvres qui ne doivent point périr. Pendant la seconde période, sous une autre domination, n'oubliant jamais le but principal de sa fondation, il devient la main protectrice de la société canadienne, en donnant l'instruction et l'éducation chrétiennes à la jeunesse du pays : heureuse et noble inspiration qui a valu à notre patrie les bienfaits les plus précieux. C'est ainsi que l'illustre Fondateur du Séminaire et ceux qui lui ont succédé ont été les instruments, les ministres de la Providence sur l'Eglise du Canada et sur la société canadienne. C'est là tout le sujet de votre attention ; c'est aussi le motif de notre reconnaissance envers ces prêtres vénérables qui ont toujours été dévoués à Dieu et à l'Eglise, toujours dévoués à la patrie.

I

Dieu veut-il une œuvre qui doit exercer une grande et salutaire influence sur les destinées de tout un peuple ? Il fait surgir un homme capable de l'entreprendre et de l'exécuter ; il lui donne le génie des grandes choses ; il lui confie le soin de sa gloire et l'accomplissement de ses desseins. Il le remplit de l'esprit d'intelligence, il conduit ses conseils, il dirige ses instructions (4) ; il lui donne la force, le courage ; mais aussi, sous ses pas, il semble multiplier à dessein

(3) Bossuet, panégyrique de St. André.

(4) Spiritu intelligentiæ replebit illum..... et ipse diriget consilium ejus et disciplinam. Eccli., ch. 27.

les obstacles, pour éprouver sa vertu, et manifester avec plus d'éclat sa puissance et sa bonté.

Dans un hermitage, bâti au milieu de la ville de Caën, par M. de Bernières de Louvigny, (A) un prêtre jeune encore, d'une naissance illustre, mais d'une vertu plus illustre et plus haute, méditait dans son âme ardente et dévouée sur le néant de la vie et la frivolité de la gloire humaine, se sanctifiait par l'oraison, les jeûnes, les conférences spirituelles, et demandait à Dieu, dans l'ardeur de sa foi et la ferveur de sa prière, la sagesse pleine de lumière, plus estimable que la force, et dont la beauté ne se flétrit jamais. (5) C'est l'homme que Dieu suscite pour accomplir ses desseins : son nom est François de Montmorency-Laval (6). La Providence, qui veille sur le petit peuple qui vient de naître sur les bords du St. Laurent, le donne, dans une pensée de gloire et d'amour, à l'Eglise du Canada. " Seigneur, accomplissez, en votre Prêtre, le comble de votre mystère ; ornez-le de toute décoration sainte et glorieuse, donnez-lui, comme à vos Apôtres, l'esprit de force et d'amour ; revêtez d'une forte armure l'athlète destiné à de si grands combats ; que l'onction découle de ses lèvres ; que ses pieds soient beaux par votre grâce, pour évangéliser la paix.... Soyez son autorité, soyez sa puissance, soyez sa force.... Qu'il soit fort entre les forts (7)."

Ah ! qu'elle fut légitime la joie de tous les habitants du pays, lorsque Mgr. de Laval foula pour la première fois le sol de la patrie ! A l'arrivée de l'élu de Dieu, elle dut tressaillir d'allégresse et de bonheur cette terre de la Nouvelle-France, que lui avaient donnée la foi et le zèle, sanctifiée par la vie angélique de ses

(5) Clara est, et quæ nunquàm marcessit sapientia. Sag., VI., v. 13.

(6) François de Montmorency-Laval-Montigni naquit à Laval, dans le diocèse du Mans, le 30 avril 1623. Il fut nommé Evêque de Pétrée, vicaire apostolique de la Nouvelle-France en 1657. Il fut nommé Evêque de Québec en 1674. Il mourut à Québec, le 6 mai 1708.

(7) Missale Franc..., liturgie gallicane.

Missionnaires et de ses Vierges, encore rouge du sang de ses Martyrs.

Au début de son épiscopat, il trouvait déjà sous sa main des Institutions qui remplissaient de joie son cœur d'Evêque et de Père. Au collége de Québec, les illustres enfants de Loyola, les frères des Brébœuf et des Lallemant, instruisaient la jeunesse ; à l'Hôtel-Dieu, des anges de charité interrompaient leurs prières pour soigner les malades et consoler les infirmes ; à côté, une jeune Dame, douée de tous les avantages de la nature et de la grâce, entourée des filles sauvages qu'elle aime comme ses enfants, consacrait sa jeunesse et toute sa fortune à la fondation du Monastère des Ursulines ; avec elle une autre femme Missionnaire annonçait la parole du salut aux jeunes sauvages, voyait à ses genoux de vaillants capitaines, la suppliant avec une simplicité d'enfant, de leur apprendre à prier Dieu. C'est la femme forte dont parle le roi Salomon (8) ; c'est une très digne enfant de Ste. Ursule, la première Supérieure des Ursulines de Québec, la Thérèse de la Nouvelle-France, la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation.

A peine Mgr de Laval a-t-il pris possession de l'Eglise que lui a confiée la Providence, qu'il fait une visite exacte de tout le diocèse ; il étudie les besoins nombreux de l'Eglise du Canada : rien n'échappe à ce coup-d'œil du génie qui embrasse les choses du ciel et celles de la terre, qui mesure de suite la grandeur de l'édifice qu'il veut élever.

Voulez-vous connaître, M. F., l'importance de l'œuvre de Mgr de Laval ? Considérez le but qu'il s'est proposé. C'est par la fin qu'il faut juger de la grandeur et de l'utilité d'une entreprise. Convertir les infidèles et les pécheurs, former un clergé national, donner à la jeunesse du pays une éducation solide et chrétienne, fonder une Eglise, sauver les âmes, en un mot entreprendre tout ce que le ministère ecclésiastique a de plus parfait et de plus divin, voilà ce qu'avait

(8) Mulierem fortem quis inveniet ? procul, et de ultimis finibus pretium ejus. Prov., 31.

en vue cet homme de Dieu. Et par quels moyens espère-t-il réussir ? Par l'établissement du Séminaire de Québec (B).

Les Prélats qui assistaient au Concile de Trente jugeaient l'établissement des Séminaires si utile à l'Eglise, qu'ils s'écrièrent avec une sainte allégresse : " qu'ils se croiraient amplement dédommagés de tous leurs travaux, quand ils ne tireraient d'autre fruit de ce Concile (9)." Aussi avec quel soin, quelle tendresse, quelle persévérance Mgr de Laval travaille-t-il à l'œuvre de son Séminaire qui renferme en germe tous les dons que Dieu destine à l'Eglise et au peuple du Canada. Il traverse les mers ; il est reçu à la cour de Louis-le-Grand, avec cette bienveillance et cette faveur que donne une naissance illustre, jointe à des travaux d'Apôtre. Le grand roi approuve ses vues sur le gouvernement civil du Canada, et lui permet, par lettres patentes du mois d'avril 1663, d'établir un Séminaire à Québec, pour donner à l'Eglise du Canada une base plus solide et plus durable (C).

La cour brillante du grand roi ne peut fixer le cœur de Mgr de Laval. S'il paraît dans les palais des grands, c'est pour y soutenir les intérêts de Dieu. Ses grands travaux, ses qualités éminentes préviennent les cœurs en sa faveur, et lui attirent l'estime et le respect de tous ; mais les honneurs ne peuvent lui faire oublier que l'Eglise du Canada est son épouse, qu'il en est la consolation et l'appui. Heureux d'annoncer à son troupeau le succès de ses démarches à la cour de France, il hâte son retour : le 15 sept. 1663, accompagné de MM. Louis Ango des Maizerets (D), Hughes Paulniers (E), il arrive à Québec où les avaient précédés MM. Dudouyt (F), de Bernières, Lechevallier et Forest. Tels sont les noms mille fois bénis de ceux qui ont tout quitté pour Dieu et pour notre patrie, qui, appuyés sur le bras de Dieu, viennent jeter sur le rocher de Québec les bâses solides d'un édifice qui porte encore aujourd'hui à l'extérieur les vénérables cicatrices des temps et des

(9) Rohrbacher, Histoire Univ. de l'Eglise Catholique, Tome 24.

orages qu'il a traversés, mais dont la grandeur frappe l'étranger d'admiration, et nous remplit d'un légitime orgueil. Amour et reconnaissance à ces hommes que la Providence nous envoie, à ces hommes de miséricorde dont la piété ne s'est jamais démentie (10) !

La Providence qui exécute chaque chose à l'heure marquée, fait servir à ses desseins l'intimité des liaisons de Mgr de Laval et des prêtres vertueux avec lesquels il avait vécu dans la plus édifiante piété. Le Séminaire pouvait dépérir, s'il n'était uni à un corps stable qui fût comme la source toujours féconde des ouvriers évangéliques. Le Séminaire des Missions Etrangères, à Paris, venait de recevoir sa complète organisation ; (G) Mgr de Laval invita les prêtres pieux et dévoués de Paris à former un établissement à Québec, et le 29 janvier, jour de la fête de St. Frs. de Sales, fut signé l'acte d'union des deux Séminaires. M. Henri de Bernières fut nommé premier Supérieur du Séminaire de Québec, et commença la liste glorieuse de ces hommes d'élite qui, jusqu'à ce jour, se sont signalés à l'envi, par les travaux les plus utiles à la religion et à la patrie.

Dans la pensée de Mgr de Laval, dont les vues étaient d'une sagesse si profonde et l'esprit de pauvreté si grand, tous les prêtres de son Diocèse devaient faire partie de son Séminaire, mettant leurs biens en commun, selon la pratique des premiers siècles de l'Eglise. Dans son intention, tout son clergé ne devait faire qu'une seule famille dont il devait être le Père bien-aimé. Il l'appelait la Sainte Famille des Missions Etrangères, et recommandait en toutes occasions, de prendre pour modèle la Sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph, à laquelle il dédia tout le Séminaire.

Rendons hommage au désintéressement apostolique du premier Evêque de notre Eglise. Avec un Prélat du caractère et de la sainteté de Mgr de Laval, avec des hommes qui pouvaient dire comme les Apôtres :

(10) Isti sunt viri misericordiæ quorum pietates non defuerunt. Eccli., XLIV., 10.

" Nous avons tout quitté pour vous suivre (11)," la piété, la ferveur, la régularité, la concorde, le désintéressement ne pouvaient manquer de fleurir par tout le pays.

A l'endroit occupé aujourd'hui par le palais archiépiscopal, sur un terrain (12) jouissant d'une des vues les plus magnifiques sur le fleuve St. Laurent et la rivière St. Charles, le Séminaire de Québec fit construire, en 1666, une grande maison en bois, et l'on mit sur la porte l'inscription: " *Seminarium Missionum Exterarum.*" Il ne borna point son zèle à former aux fonctions du saint ministère les jeunes gens qui avaient étudié au collége de Québec, il voulut former les enfants appelés de Dieu, dès leur bas âge, aux vertus et aux études ecclésiastiques, et comptant sur la Providence dont les trésors sont inépuisables, Mgr de Laval fit solennellement l'ouverture du Petit Séminaire de l'Enfant Jésus. Au mois de Mai 1678, il pose la première pierre du grand bâtiment qui fait face au jardin et au fleuve : on peut encore aujourd'hui en admirer la grandeur et l'étonnante solidité.

Le zèle de la perfection crut rapidement dans le Grand et le Petit Séminaire par les instructions et l'exemple des Directeurs, et lorsque le successeur de Mgr de Laval eut fait la visite des Communautés religieuses et des paroisses, il fut vivement frappé de la paix et de l'union qui régnaient entre tous les membres du clergé ; il admira surtout le bel ordre établi par Mgr de Laval dans son Séminaire : " Les Directeurs qui gouvernent cette Maison sont en petit nombre, et s'ils avaient moins de grâce et d'activité qu'ils n'en ont, il leur serait impossible de faire tout ce qu'ils font au dedans et au dehors de cette Maison : le détachement dont ils font profession, la charité qui les unit, l'assiduité qu'ils ont au travail et la régularité qu'ils s'efforcent d'inspirer à tous ceux qui sont sous leur conduite, m'ont donné une très-sensible consolation.....Il me semble voir revivre, dans l'Eglise du

(11) Ecce nos reliquimus omnia, et secuti sumus te. Math : XXI 27.

(12) Ce terrain d'environ seize arpents, avait été acheté de Guillemette Hébert, veuve de Guillaume Couillard.

Canada, quelque chose de cet esprit de détachement qui faisait une des principales beautés de l'Eglise naissante de Jérusalem, du temps des Apôtres (13). " Cet éloge que Mgr de St. Valier faisait de Messieurs les Directeurs du Séminaire, était le plus vrai et le plus mérité. Ils furent toujours ce qu'ils étaient alors : tous les Evêques du pays se sont plu à reconnaître la grandeur de leurs services, le désintéressement, le zèle de ces prêtres, toujours dévoués à Dieu et à l'Eglise, toujours dévoués à leur patrie (**).

Avec les progrès de la religion s'accroissaient aussi les charges du Séminaire. La moisson était belle et blanchissante, mais les ouvriers peu nombreux. Pour atteindre le premier but d'un séminaire des Missions Etrangères, les Directeurs désiraient, depuis longtemps, faire arriver le don ineffable de la foi aux élus que Dieu se choisit parmi les infidèles. Ce que le Sauveur du monde disait autrefois à ses disciples : " Levez les yeux, et voyez : la moisson est abondante (14)," Mgr de Laval le disait à ses disciples, aux Directeurs de son Séminaire, formés à son école et à son exemple. Allez donc rompre le pain de la divine parole aux faibles, aux petits ; ils poussent vers vous des cris déchirants (15) ; allez, leur disait-il, bienheureux sont les pas de ceux qui annoncent la paix, qui prêchent la bonne nouvelle de l'Evangile (16) (*).

Dociles à cette voix vénérée, ils se multiplient pour suffire à tant de besoin. Les ouvriers sont peu nombreux, mais ils réunissent dans leurs personnes toutes les qualités des Apôtres : la doctrine, la piété, le zèle, l'amour de Jésus-Christ ; ils s'oublient eux-mêmes pour ne penser qu'à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Voyez-les, enflammés d'un saint zèle, fonder et soutenir, malgré leurs faibles ressources, des Missionnaires dans la Louisiane, (*) en Acadie, sur les rivages du golfe du Mexique. Ils établissent des églises sur les

(13) Lettre de Mgr de St. Valier.
(14) Messis quidem multa, operarii autem pauci. Math. IX, 37.
(15) Parvuli petierunt panem et non erat qui frangeret eis. Thrên. IV, 4.
(16) Quam speciosi pedes evangelizantium pacem. Rom , X 15.

bords du Mississippi, et font brillerla croix jusqu'à l'extrémité du lac Supérieur ; ils rougissent et fécondent de leur sang la terre du Canada ; ils sanctifient par leurs vertus la terre acadienne où plus tard tout un peuple se résignera à l'exil, à la mort, et dira à la face de ses bourreaux : (16) " Quand toutes les nations vous obéiraient et renieraient leur Dieu, nous, nous obéirons toujours à la loi de nos pères." " *Etsi omnes gentes regi Antiocho obediunt....ego, et filii mei, et patres mei, obediemus legi patrum nostrorum.*" Mach., L. I., 2.

Voici, disait un ancien, un spectacle digne de Dieu : c'est un homme aux prises avec l'adversité (17). Après trente-sept ans d'existence, le deuil et les larmes entrèrent dans le Séminaire ; l'incendie vint ruiner en quelques heures l'œuvre chérie de Mgr de Laval (18). Mais dans les desseins éternels de la Providence, le Juste n'est pas assez éprouvé ; Dieu veut le purifier davantage par le feu de la tribulation, comme l'on épure l'or dans le creuset ; il veut faire connaître qu'il est lui-même l'architecte et l'ouvrier de cette Maison, qu'elle est son ouvrage : et un nouveau malheur, plus grand, plus désastreux que le premier, vint une seconde fois attrister tous les cœurs (19). Comment réparer ce cruel désastre ? Résigné à la volonté de Dieu, il possède son âme dans la patience ; il espère contre l'espérance même (20) ; il s'humilie, il adore les desseins de Dieu, il s'appuie sur Dieu seul, et déjà sur le bord de la tombe, il semble reprendre une vigueur nouvelle, et il rebâtit cet asile qu'il avait ouvert à la jeunesse canadienne.

M. F., la mort seule peut interrompre les œuvres de Mgr de Laval. L'heure est venue où le Juste doit recevoir la couronne méritée par quatre vingt cinq ans d'exil, et par une vie pleine de mérites. Un juste qui apparaît sur la terre, c'est Dieu qui descend du

(17) Ecce par Deo spectaculum, vir cum adversis compositus. Sénec.....

(18) 1er Incendie, 3 Déc., 1700.

(19) 2nd. Incendie, 1 Oct., 1705.

(20) Contrà spem in spem. Rom. IV.

ciel et qui se revêt de notre humanité. Il a passé en faisant le bien, ce saint et immortel Evêque, le plus grand bienfaiteur de son pays. Pendant sa vie, il a mis la main à toutes les grandes choses que nous voyons ; après sa mort la mémoire de ses vertus affermit ses œuvres et en fait naître de nouvelles. Si la gloire des Directeurs du Séminaire de Québec est de l'avoir eu pour père et pour Fondateur, la gloire de Mgr de Laval est d'avoir eu dans tous ceux qui ont continué son œuvre, des fils, héritiers de ses vertus, et qui chaque jour enrichissent sa couronne.

Par suite des pertes sur mer et des deux incendies, le Séminaire se vit sur le point de succomber sous le poids de tant de calamités.

Toute la colonie s'émeut à la vue du malheur qui la menace, et par ses premiers citoyens, elle s'adresse au Roi, elle lui demande des secours, elle le supplie de ne pas laisser périr une œuvre si utile à la Religion et à la Société (L).

Le Séminaire ne reçut aucun secours. Soumis à la Providence, rien ne peut décourager les Directeurs de la Maison de Québec ; ils poursuivent leur œuvre avec un zèle toujours croissant. Quand Dieu le veut, que peuvent contre lui la maladie, la guerre, la pauvreté ? Quand il édifie lui-même une maison, ceux qui la construisent pour lui ne travaillent jamais en vain (21). Lorsque nous voyons les Brisacier (M), les Tremblay du Séminaire de Paris (N), les Bernières, les Maizerets, les Vallier (O), les Dudouyt, les Glandelet (P) du Séminaire de Québec, continuer l'œuvre de Mgr de Laval, malgré les malheurs de la guerre, de l'incendie, et, disons-le, malgré la malice et la jalousie des hommes, nous sommes étonnés de le trouver debout après tant d'orages, et nous nous écrions dans notre joie et dans notre admiration : Le doigt de Dieu est là ; *digitus Dei hic est :* la Providence a béni cette œuvre.

M. F., recueillons-nous sous la main de Dieu.

(21) Nisi Dominus ædificaverit domum, in vanum laboraverunt qui ædificant eam. Ps. 126.

Voici des jours de deuil, voici 1759. La voix du canon retentit sur les plaines d'Abraham; non, c'est la grande voix du Dieu des combats qui se fait entendre, qui dispose de notre patrie par un tour de sa droite. " *Hæc mutatio dexteræ excelsi.*" Qui fait concevoir et exécuter à un jeune héros ce plan hardi et téméraire d'occuper les hauteurs d'Abraham, impatient qu'il est de livrer bataille et de venger ses défaites? Pourquoi l'immortel vainqueur de Carillon et d'Oswégo se laisse-t-il emporter par une précipitation si funeste? " *hæc mutatio dexteræ excelsi.*" C'est un tour de la droite de Dieu. Nos pères ont fait leur devoir; une main sur la croix, l'autre sur les armes, ils ont noblement versé leur sang pour la défense de la foi et de la patrie. Et dans ces nobles combats, les Elèves du Séminaire peuvent réclamer leur part de gloire. L'histoire dira à tous les siècles qu'en 1759, comme en 1690, ils accoururent avec joie sous les drapeaux et mêlèrent leur sang à celui de leurs pères dans cette lutte suprême.

Nos ancêtres ont fait leur devoir. Mais la France a-t-elle fait son devoir? Soyons justes; la nation française n'est pas coupable; elle rougit encore de la faiblesse de ceux qui la gouvernaient. L'effroyable révolution que Dieu déchaîna bientôt contre elle, doit nous faire bénir la Providence qui nous en a si miséricordieusement épargné les horreurs.

Et le roi très-chrétien?.... Que faisait-il? Du haut de la Chaire de Notre-Dame, à Paris, un Orateur a stigmatisé, de toute l'énergie de sa parole, le règne de Louis XV.—" Voici le palais des rois très-chrétiens; dans la chambre où avait dormi St. Louis, Sardanapale était couché. Stamboul avait visité Versailles, et s'y trouvait à l'aise (22)."

Après un siècle et demi, la domination française avait disparu dans toute l'étendue du Canada. (1760).

Le 16 février 1759, les directeurs de Paris terminaient par ces paroles, leur lettre aux directeurs du Séminaire de Québec: " Nous ne saurions trop vous

(22) Lacordaire, Conférence 23e, sur la Chasteté, page 49

recommander de veiller avec zèle sur l'œuvre que la divine Providence vous a confiée. Vous savez comme nous que c'est de là principalement que dépend le bien qui se fait dans la colonie." Ces paroles solennelles furent les dernières que la maison de Paris, en sa qualité de mère et de supérieure, adressa au Séminaire de Québec. " Veillez avec zèle sur l'œuvre que la Providence vous a confiée." Oui, ils veilleront sur cette œuvre arrosée de tant de sueurs, consolidée par tant de labeurs et de sacrifices ; loin de la laisser périr, ils la feront grandir encore en marchant sur les traces glorieuses de leurs prédécesseurs et se montrant comme eux toujours dévoués à l'Eglise et à la patrie : et la gloire de cette maison placée dans des circonstances toutes nouvelles sera plus grande que dans la première période de son existence (23).

II.

La nation entière était dans l'abattement : abandonnée par la France, ruinée par une guerre désastreuse, décimée par des combats nombreux, privée des secours et des lumières des citoyens les plus influents qui repassèrent en France, après la conquête, elle se voyait tout-à-coup placée sous la domination d'une puissance ennemie de sa religion, étrangère à ses mœurs, à sa langue, à ses lois.

La France avait eté visiblement choisie de Dieu pour l'exécution de ses desseins sur l'Eglise et sur le peuple du Canada ; elle avait reçu pour mission d'asseoir sur des bases solides le catholicisme dans l'Amérique Septentrionale ; comme si elle eût pressenti les immenses malheurs qui devaient fondre sur elle et la rendre l'épouvante des nations, elle se hâta de multiplier sur les bords du St.-Laurent ces Institutions qui font aujourd'hui notre force et notre gloire. Après s'être illustrée par les actions les plus héroïques,

(23) Magna erit gloria domûs istius novissimæ plùs quàm primæ. Agg., II., 10.

après avoir versé, pour la foi, son sang le plus pur, elle disparaît : sa mission est terminée.

Les conseils perfides des ennemis de notre nationalité eurent des effets imprévus. Dieu protége la famille canadienne. Le clergé partage le sort du peuple et continue son ministère de charité. Entre toutes les Institutions du pays, le Séminaire de Quebec est le principal instrument des desseins de Dieu sur ce peuple éprouvé.

L'Eglise du Canada a perdu son premier pasteur ; il n'a pu survivre aux calamités de sa patrie. Grâce à la sagesse et aux conseils des Directeurs du Séminaire, Mgr Briand est agréé par la cour d'Angleterre, et son arrivée à Québec répand la joie dans tous les cœurs. L'Evêque est pauvre, sans palais, sans revenus ; le Séminaire, pauvre lui-même, lui ouvre ses portes, lui donne ainsi qu'à ses successeurs, pendant soixante-seize ans, un asile convenable. L'histoire fidèle dira, à l'éloge du Séminaire, que si cette Maison doit son existence au premier évêque français, l'épiscopat lui doit en grande partie son existence sous la domination britannique (24).

Le beau et vaste Collége des Jésuites est fermé aux lettres et aux sciences ; le Séminaire, ruiné par la famine et par la guerre, ouvre ses portes à la jeunesse canadienne et se fait le Ministre de la Providence sur la société. Il comprend la tâche que demandent de lui la Religion et la patrie. Persuadé que de l'éducation chrétienne dépendent le bonheur de la famille et l'ordre de la société civile, il veut non seulement instruire gratuitement la jeunesse, développer son intelligence, mais surtout former son cœur, régler ses mœurs, agrandir son âme afin qu'elle use de la science pour son bien et pour le bonheur de la

(24) " Je ne dois pas omettre que, depuis la conquête, les " Evêques de Québec ont toujours demeuré au Séminaire, qui s'est " fait un devoir de les loger et de les nourrir gratuitement et " honorablement. En outre, cette Maison a été renommée de tous " temps par les aumônes journalières, et par le zèle avec lequel elle " s'est montrée quand il s'est agi de quelque contribution publique." (Extrait du Mémoire de Mgr J. Frs. Hubert sur l'éducation)

société. La science du Christ, dit St. Thomas d'Aquin, ne détruit pas la science humaine, mais elle l'illumine (25).

Donner à l'Eglise des prêtres éclairés, dignes de leur mission divine, rendre à la société le jeune homme solidement instruit, lui inspirer le respect des lois, lui apprendre surtout ses devoirs envers Dieu, telle est désormais la mission du Séminaire de Québec.

Bientôt la nation recueillit les fruits de la bonne éducation donnée à la jeunesse. Pour combattre les ennemis de notre foi et de notre nationalité, paraît dans le sacerdoce, un homme dont l'épiscopat sera la gloire de l'Eglise du Canada. Grand et Saint Pontife, il est établi de Dieu, comme une place fortifiée, comme une colonne de fer et un mur d'airain, pour la gloire de la patrie du Ciel, et pour le bonheur de la patrie de la terre (26). L'Eglise canadienne le salue avec transport. Il a, pour les combats de la foi, la force d'un Athanase, le zèle d'un St. Hilaire de Poitiers, la sagesse et la bonté d'un St. Frs. de Sales. Il est l'idole du peuple, la joie et la couronne du clergé, la gloire de la ville de Montréal, et le Séminaire de Québec le compte avec un légitime orgueil parmi ses élèves de philosophie. Nul n'a été plus aimé, plus vénéré, plus puissant en œuvres et en paroles (27), nul n'a été plus grand que l'immortel Plessis.

L'introduction, par l'acte de 1791, du gouvernement représentatif, inconnu sous la domination française, trouva les Canadiens prêts à le mettre en pratique, pour la prospérité de leur pays.... Pour sauvegarder ses institutions et ses droits politiques, le pays eut de nobles et généreux défenseurs.... Contre un gouvernement puissant et dominateur, ils élevèrent la

(25) Scientia Christi non scientiam humanam destruit, sed illuminat.

(26) Ego dedi te in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum. Jérémie.

(27) Vir potens opere et sermone coram Deo et omni populo. Luc., XXIV.

voix avec courage. Inébranlables dans leurs convictions, intègres dans toute leur conduite, fermes contre les intrigues, ils préféraient les cachots aux faveurs du gouvernement. Plutôt que de renier leurs institutions, que de trahir leur pays, ces hommes généreux, ces patriotes sincères et dévoués (28), auraient mieux aimé mille fois souffrir la mort (29) (✠).

Qui donc avait formé ces hommes éclairés et éloquents, si ce n'est le Séminaire? Où avaient-ils puisé cette éducation solide, sévère et chrétienne, si ce n'est dans le Séminaire?

Dieu donne à la famille canadienne une longue paix, afin qu'elle croisse et qu'elle se fortifie. Dans cette période heureuse, les ruines se réparent, l'éducation se popularise, l'abondance est dans les villes et dans les campagnes (30). Ce calme profond n'est troublé que par quelques orages. Pendant la guerre de 1812, les milices canadiennes, commandées par le colonel de Salaberry, élève du Séminaire de Québec, volèrent aux frontières pour la défense de la patrie,

(28) MM. Bédard, Taschereau et Blanchet mis en prison, en 1810. Ordre est donné d'arrêter MM. Laforce, Papineau, Corbeil, D. B. Viger et Joseph Blanchet.—" M. Bédard, du fond de son cachot, brava la fureur des ennemis de son pays; sa grande âme resta calme et impassible, son cœur ne désespéra point. Fier de ses droits, et confiant dans la justice de sa cause, en vain demanda-t-il à ses persécuteurs la justification de sa conduite; les oreilles de ses geôliers restèrent sourdes à sa demande, et refusant la liberté qu'on voulait lui accorder il insista même pour qu'on lui fît son procès." *Le Canada sous la Domination Anglaise*, par Boucher de la Bruère, fils.

(29) Parati sumus mori, magis quam patrias Dei leges prævaricari. Mac., II, 7.

(30) Cette paix est si profonde, le peuple si rempli de ses devoirs il est si chrétien, que le roi d'Angleterre, comme aux temps du bon roi Edwin, aurait pu faire suspendre aux arbres des limpides fontaines, placées aux bords des voies publiques, des vases d'airain, pour le rafraîchissement des voyageurs; et nul n'aurait osé y toucher, si ce n'est pour s'en servir.—Tanta autem eo tempore pax in Britanniâ..... Tantum quoque rex idem utilitati suæ gentis consuluit, ut plerisque in locis, ubi fontes lucidos juxtà publicos viarum transitus conspexit, ibi ob refrigerium viantium, erectis stipitibus, æreos caucos suspendi juberet, neque hosquisquàm, nisi ad usum necessarium contingere pro magnitudine vel timoris ejus auderet, vel amoris vellet.

Ven: Bed: Hist: Eccles. Lib. III.

se couvrirent de gloire dans les champs de Châteauguay, et par leur courage et l'habileté de leur chef, forcèrent à la retraite une armée vingt fois plus nombreuse.

Les desseins de Dieu s'accomplissaient chaque jour plus visiblement sur notre patrie. Fidèles à leur mission, les Directeurs du Séminaire, avec une ardeur toujours renaissante, forment à la piété et à la science les aspirants au sanctuaire, donnent neuf évêques (31) à l'Eglise du Canada, des Apôtres, des Docteurs, des hommes éclairés à la médecine, au barreau, à la magistrature, trois évêques aux missions lointaines de l'Orégon (32), de Vancouver (33) et de la Colombie (34). Du Séminaire de Québec, sortent de saints prêtres: les Brassard et les Ducharme, les Girouard et les Painchaud, qui, marchant sur les traces de Mgr de Laval, se signalent par les œuvres les plus utiles à la religion et à la patrie. Ces hommes dévoués fondent les magnifiques colléges de St Hyacinthe, de Nicolet, de Ste. Anne, de Ste. Thérèse qui brillent au premier rang parmi les autres institutions. Depuis l'époque glorieuse de leur fondation, ils n'ont cessé de donner à l'Eglise et au pays des hommes distingués par leurs talents et par leurs vertus ; et le Séminaire de Nicolet peut se glorifier d'avoir donné à l'Eglise Métropolitaine du Canada un Evêque (*a*), digne successeur des Laval et des Plessis. Quel respect et quelle reconnaissance ne devons-nous pas aussi à cette vénérable et sainte Maison de St. Sulpice, toujours unie au Séminaire de Québec par les liens de la charité, et travaillant de concert, avec zèle et persévérance, au soutien de la foi et au bonheur du peuple canadien!

(31) Mgr Desglis, Mgr J. F. Hubert, Mgr Denaut, Mgr Chs. F. Bailly, Mgr B. C. Panet, Mgr J. O. Signaï, Mgr P. F. Turgeon, archevêque de Québec, Mgr Ign. Bourget, évêque de Montréal, Mgr Ed. J. Horan, évêque de Kingston.

(32) Mgr Norbert Blanchet, évêque d'Orégon.

(33) Mgr Demers, évêque de Vancouver.

(34) Mgr Alexandre Blanchet, évêque de Nasqualy.

(*a*) Mgr C. Frs. Baillargeon a fait ses études au Collége de Nicolet.

Et quel est le résultat de cette éducation religieuse? M. F., le résultat est sous vos yeux. Portez vos regards sur toutes les paroisses de votre beau pays, contemplez ces familles nombreuses toutes animées du même esprit, ne formant toutes qu'un cœur et qu'une âme : quelle unanimité de vues et de sentiments! quel concert de doctrines! quelle force et quelle puissance dans ce peuple que la Providence conduit d'une manière merveilleuse! Quelque minime que soit en apparence l'influence du peuple canadien sur les destinées de l'Amérique, s'il n'est pas le plus nombreux, le plus riche, et le plus redouté de notre continent par ses armées, par ses flottes, par ses chemins de fer, par son commerce et son industrie, il est, je puis le dire avec vérité, le plus fort et le plus grand par ses vertus et par ses institutions. A qui devons-nous ce beau résultat? A la religion, au Séminaire de Québec, aux autres maisons formées sur ce modèle. A la naissance de ces maisons d'éducation, il se réjouit comme une mère à l'aspect de ses enfants nouveaux-nés : *Matrem filiorum lætantem*, Ps. 112.

Nous pouvons appliquer au Séminaire de Québec ces paroles de l'éternelle sagesse : comme le térébinthe, j'ai étendu mes rameaux, rameaux d'honneur et de gloire ; je suis intact comme le Liban et j'ai parfumé le lieu que j'habite (35).

Le onze août 1799, M. Jérôme Demers s'aggrégeait au Séminaire de Québec (R). Cet homme, une des gloires de cette maison, consacra sa forte intelligence, son cœur et sa vie à l'éducation de la jeunesse. Par ses efforts constants, il éleva l'éducation à la hauteur des besoins nouveaux. Quels travaux n'a-t-il pas entrepris et exécutés, pendant près d'un demi-siècle, pour la gloire de Dieu et pour la gloire de son pays!

Quelques années plus tard, un jeune homme, âgé de dix-sept ans, achevait ses humanités au collége de

(35) Ego quasi terebynthus extendi ramos meos, et rami mei honoris et gloriæ. Quasi Libanus non incisus vaporavi habitationem meam, et quasi balsamum non mistum odor meus. Eccli., XXIV.

Darmouth (36) (8). Obligé d'interrompre ses études pour suivre sa famille qui venait s'établir près des frontières du Canada, ce jeune homme, élevé dans le sein du protestantisme, désirait vivement faire son cours de philosophie. Comme il méditait en lui-même sur le parti qu'il devait prendre, il adressa à Dieu cette fervente prière : " Mon Dieu, protégez-moi, dirigez mes pas, je désire sincèrement vous servir." Cette prière sera exaucée ; il recevra la connaissance de la vérité. Dieu lui inspire de se rendre en Canada.

Il se met en route, priant le Ciel de bénir son voyage.... Il aimait la vérité, mais son âme n'était pas encore ouverte au doute.... Un jour, il était dans une église catholique : à la vue de l'autel couvert de la croix du Sauveur, des images et des tableaux qui ornent les murailles, l'indignation s'empare de son cœur : Mon Dieu ! est-il donc possible que des hommes éclairés subissent le joug honteux d'erreurs aussi détestables ! Ah ! que n'ai-je la force de Samson pour détruire cette église de fond en comble, dussé-je comme lui m'ensevelir sous ses ruines ! " Heureux qui, recueilli sous la main de Dieu, trouve pour reconnaître son sentier, plus qu'un père et un ami, un saint prêtre (37) qui ouvre la voie et l'avenir, l'espace et le Ciel (38)."

La lumière de la grâce brille sur l'esprit du jeune homme, l'éclaire, dissipe ses préjugés ; et celui qui demandait à Dieu la force de Samson pour renverser le temple, fut renversé lui-même..... Bientôt il s'approchera avec une crainte respectueuse de la pierre qui renferme les reliques des Martyrs, et célébrera les saints et redoutables mystères.—Ce jeune homme, vous l'avez connu et aimé ; vous le nommez tous. Dieu le donne au Séminaire de Québec, et Monsieur Jean Holmes sera, avec M. J. Demers, le Ministre de cette divine Providence pour imprimer une impulsion nouvelle aux sciences, aux lettres et

(36) A Hanover sur la rivière Connecticut.
(37) M. l'abbé Ecuyer, curé de Yamachiche.
(38) Dom. J. B. Pitra, récemment élevé au cardinalat par Pie IX.

aux arts, non-seulement dans le Séminaire, mais encore dans tout le Canada. Le Séminaire de Québec les a possédés en même temps ; ne les séparons pas dans nos éloges et dans notre amour. Tous deux distingués par leur savoir, animés du même désir d'être utiles à la religion et à la patrie, s'élevaient comme deux oliviers féconds, brillaient comme deux candélabres d'or (39).

Tous deux sont éloquents : l'un, par l'autorité et la véhémence de sa parole, jette l'épouvante dans les âmes ; il met sous les yeux du pécheur le tableau formidable des vengeances divines et le remplit de crainte au souvenir du souverain Juge des vivants et des morts ; l'autre, doué d'une imagination plus vive, par son geste noble, son regard inspiré, par sa voix sonore et harmonieuse, l'élévation de ses pensées, la vivacité des images, captive son auditoire, le suspend à ses lèvres : l'un, par son éloquence sévère, sa logique forte et entraînante, ressemble à St. Basile ; l'autre, par la beauté des images, les fleurs du langage semées dans ses discours, rappelle à son auditoire attentif St. Grégoire de Nazianze. Celui-ci s'associe aux grandes entreprises, travaille à promouvoir le bonheur de la famille canadienne ; les intérêts de son pays sont le sujet de ses études pénétrantes, approfondies ; et par le respect qu'inspire son talent supérieur, par la noblesse de ses sentiments, ses connaissances variées, la justesse de son jugement, la fermeté de son caractère, la bonté de son cœur, il s'attire le respect et la vénération du clergé, il devient le guide et le conseil des hommes les plus distingués. Celui-là met son immense talent, fortifié par l'étude, à la défense de la religion. A la vue des attaques nouvelles des impies contre l'Eglise, " de l'effrayante série de catastrophes et de crimes qui chaque jour se succèdent en Europe, à la nouvelle de la prise de Rome (40) par des hommes qui ne sont pas même chrétiens (41) " il veut prémunir la jeunesse contre

(39) Hi sunt duæ olivæ et duo candelabra, in conspectu Domini terræ stantes. Apoc., II, 14.

(40) Révolution à Rome, 1848.

(41) Conférence de M. l'abbé Holmes, à Québec.

les dangers qui l'attendent. Il paraît dans la chaire de cette église, et de suite il se montre profond et savant apologiste, et dans ses conférences, hélas! trop tôt terminées, il se place à côté des premiers orateurs sacrés.

En ces deux hommes quelles lumières! quelles connnaissances variées! quel amour pour la jeunesse! Quels travaux n'ont-ils pas entrepris dans la philosophie, dans les sciences, dans les lettres, dans la géographie et l'histoire, pour élever le niveau des études et développer l'intelligence de leurs élèves! Quelle passion de faire le bien embrasait leur âme! Quelle admiration et quelle estime ils se portaient l'un à l'autre! L'un plein de jours et de mérites, s'éteint à un âge avancé ; sur le bord de la tombe, il a bien droit de se réjouir de la route parcourue, de la prospérité que cette Maison de Québec doit à son énergie, à son travail et à son dévouement ; l'autre meurt dans la force de l'âge, " laissant avec l'admiration de ce qu'il a fait, un regret universel de ce qu'il eût pu faire ; " il est moissonné par la mort, au moment où il était appelé, par la création de l'Université Laval, à rendre à la religion et à la patrie des services encore plus signalés que ceux qui lui ont acquis à jamais notre amour et notre reconnaissance.....

Pour atteindre ses vues, Dieu dispose tout avec force et suavité (42). Le moment est venu où il plaît à la divine Providence d'agrandir la mission, déjà si glorieuse, du Séminaire de Québec, et de couronner l'édifice commencé depuis deux siècles par Mgr de Laval.

Formé à la science et à la vertu dans le Séminaire, élevé, comme Samuel, dans la maison du Seigneur, et pour ainsi dire sur les degrés du sanctuaire, pendant plusieurs années l'un des Directeurs de cette Maison qu'il servit avec un zèle et un talent qui le firent apprécier et juger digne d'occuper le poste le plus élevé dans l'Église du Canada, le vénérable Archevê-

(42) Attingit a fine usque ad finem fortiter et disponit omnia suaviter. Sap., VIII.

que de Québec, que son grand âge et ses infirmités empêchent d'assister à cette fête de la reconnaisance, gouvernait son Eglise avec douceur et fermeté. Il veillait avec une sollicitude toute paternelle sur le troupeau de Jésus-Christ. Pontife infatigable, il présidait à plusieurs établissements pieux dans les villes et dans les campagnes, augmentait le bonheur et la puissance de la ville, et s'acquérait de la gloire au milieu de sa nation (43). Comprenant toute l'importance d'une Université pour la jeunesse catholique du Canada, désirant de toute son âme cette œuvre nationale et religieuse, avec quelle joie vit-il Mgr l'Evêque de Montréal reprendre le projet de nos Seigneurs Hubert et Plessis, demander avec instance, avec toute l'ardeur de son cœur d'évêque, la création d'une Université catholique !

Les Pères du Premier Concile Provincial émirent le vœu que les catholiques pussent dans toute l'étendue du pays, jouir d'écoles, de colléges et d'Universités adaptés à leurs besoins et à leurs croyances (44). Ce fut sur les instances réitérées de tous les évêques de la Province ecclésiastique, sur les désirs hautement exprimés des hommes les plus éclairés, que Messieurs les Directeurs du Séminaire entreprennent cette œuvre, et s'imposent pour la mener à bonne fin, tous les sacrifices dont nous avons été et dont nous sommes les témoins (T). Elever autant que possible le niveau des études classiques et professionnelles, sauver la foi, les mœurs hélas ! si exposées de la jeunesse catholique, procurer la gloire de Dieu et le bonheur de leur patrie, voilà l'unique ambition des Directeurs du Séminaire en créant l'Université-Laval (45).

(43) Sacerdos magnus..... qui prævaluit amplificare civitatem, qui adeptus est gloriam in conversatione gentis. Eccli., Ch. 50.

(44) Nobis vero nihil non emoliendum erit ut catholici jura sua retinentes, scholis sibi propriis, sicut et collegiis Universitatibusque, in tota nostra provincia fruantur. Conc. Pro. Queb., Dec. XV.

(45) " Sans oser prendre sur nous la responsabilité de demander " l'érection du Séminaire en Université nous sommes cependant " disposés à faire tout ce qui dépendra de nous pour satisfaire les " désirs de nos seigneurs les Evêques, s'ils pensent que cette érection " soit pour la plus grande gloire de Dieu."

Les supérieurs et Directeurs du Séminaire à Mgr l'archevêque.

Pour une si grande entreprise, il faut de grandes forces. Qui donc sera l'élu de Dieu ? Qui sera le Ministre de sa Providence (46) ? Parmi ses Directeurs, le Séminaire de Québec comptait un prêtre, affaibli par les pénibles travaux de l'enseignement, d'une santé toujours chancelante (47) et dont on pouvait dire, comme de Paschal : " il ne passait pas un jour sans douleur " ; c'est l'élu de Dieu, le Ministre de sa Providence. L'œil de Dieu regardait favorablement cet homme. Le Seigneur lui avait donné cette volonté ferme, cette énergie indomptable qui fait combattre sans jamais faillir, soutenir la lutte jusqu'à la mort ; il l'avait doué de cette sagesse et de ce bon sens que la Ste. Ecriture appelle le fruit de la parfaite crainte de Dieu (48).

" Les esprits d'élite, a dit un philosophe chrétien, ne se distinguent point par la quantité de leurs idées. Ils n'en possèdent qu'un petit nombre, dans lesquelles ils embrassent le monde. L'oiseau des plaines se fatigue à raser la terre, il passe et repasse aux mêmes lieux, ne franchissant jamais les sinuosités et les limites de la vallée natale. L'aigle, dans son vol majestueux, monte, monte toujours, ne s'arrête que sur les plus hautes cîmes, et de là son œil perçant contemple les montagnes, le cours des fleuves, les vastes plaines couvertes de cités populeuses, les vertes prairies et les riches moissons (49)." Semblable à ce roi des airs, M. Ls. J. Casault s'élève dans les lieux les plus hauts, et de son regard sûr et perçant, il domine et parcourt l'horison, il embrasse l'ensemble des choses, prévoit les difficultés, découvre de loin les écueils (50), et avec

(46) Quis est hic, et laudabimus eum, fecit enim mirabilia in vitâ suâ. Eccli.-XXXI.

(47) Est homo marcidus, egens recuperatione, plus deficiens virtute. Et oculus Dei respexit illum in bono. Eccli. ch. XI. 12, 13.

(48) Consummatio timoris Dei, sapientia et sensus. Eccli : XXI, 145.

(49) Balmès, " L'art d'arriver au vrai."

(50) Le Supérieur du Séminaire de Québec à Mgr l'Archevêque..... " Tous les Directeurs du Séminaire sont persuadés que l'existence d'une université catholique serait une chose excellente pour la gloire de Dieu ; mais ils ne sont pas aussi sûrs que le bien de la religion et celui de notre maison demandent que

ce tact, cette sagesse, ce bon sens développé en lui par la méditation et par l'étude, il trace le plan de l'Université-Laval, fonde le pensionnat, rédige les règlements et les programmes pour l'organisation des facultés de théologie, de droit, de médecine et des arts, coordonne tous les matériaux de cette grande entreprise, choisit les pierres de ce magnifique édifice national et religieux, les place avec un talent, une habileté et une rapidité d'exécution qui étonnent et jettent dans l'admiration ceux mêmes qui croient connaître cette forte intelligence (51).

Contemplez ces trois grands bâtiments, destinés à cette institution, visitez ses bibliotèques, ses musées, ses laboratoires, assistez à ses cours publics de physique, de chimie, de botanique, de philosophie, d'histoire et de littérature, et dites ce qu'il a fallu d'énergie, de dévouement, de persévérance et de sacrifices pour accomplir, en moins de dix années, tout ce que nous voyons aujourd'hui ; dites si elle est noble et sainte cette ambition qui anime les Fondateurs de l'Université-Laval, et si nous devons mille fois bénir et remercier la Providence. Oui, M. F., bénissons la Providence, même lorsqu'elle frappe ses coups et qu'elle nous montre les instruments de la mort : ô mon âme ! pourquoi êtes-vous triste, et pourquoi me troublez-vous (52) ? O mort ! pourquoi ton image lugubre m'apparaît elle aujourd'hui, et trouble-t-elle la joie de cette fête ? Il me semble voir cette église encore tendue de deuil, la tristesse empreinte sur tous les visages, la douleur dans tous les cœurs, à la vue de son

ce soit le Séminaire de Québec qui devienne cette Université. De plus, si le projet s'effectue, ils le savent, ce ne sera qu'avec une grande opposition : des intérêts rivaux se croiront lésés ; la préférence accordée au Séminaire sur les autres colléges du pays, froissera certains sentiments d'amitié et de reconnaissance ; enfin, des intérêts de localité feront qu'il n'y aura peut-être que les citoyens de Québec qui estimeront l'université bien placée chez nous."

Extrait du " Mémoire sur l'Université-Laval."

(51) Et exaltavit caput ejus, et mirati sunt in illo multi, et honoraverunt Deum. Eccli. XI, 12, 13.

(52) Quare tristis es, anima mea, et quare conturbas me. Ps. XLI.

cercueil. Tous le pleurent, tous, quelque soit leur rang, rendent hommage à sa mémoire, accompagnent à sa dernière demeure ses restes mortels (53)..... Il n'est plus celui dont la vie, hélas! trop courte, a été remplie de ces œuvres bonnes et saintes que le Ciel récompense et qu'un pays ne peut oublier. La mort nous l'a ravi ; à l'église un Docteur éclairé et saint ; à sa patrie, l'homme de génie et de dévouement, une de ces gloires les plus nobles et les plus pures ; à vous, ses collègues, les confidents intimes de son cœur, les coopérateurs de son administration et de son zèle, un Supérieur éclairé, votre conseil et votre guide ; à vous tous, élèves de l'Université-Laval, élèves du Séminaire de Québec, un père généreux et toujours occupé de vos intérêts. Il n'est plus ; mais sa mémoire sera éternelle (54). Elle vivra dans cette ville et dans tout le pays, où de génération en génération, on se dira les grandes choses qu'il a faites pour sa patrie. Elle vivra dans ce Séminaire dont il a été l'ornement et l'appui par ses vertus et par ses talents. L'histoire l'appellera un autre Laval. Son nom n'a pas besoin de nos éloges, il sera honoré de siècle en siècle ; il est écrit sur toutes les pierres de l'Université-Laval, ou plutôt son nom est gravé profondément dans nos cœurs.

M. L. J. Casault n'est pas descendu tout entier dans la tombe ; ses œuvres restent à la religion et à la patrie, et la Providence nous donne des continuateurs de son œuvre. Vous êtes dignes, Messieurs, de partager cette gloire, vous, âmes également dévouées et généreuses, qui vous êtes associés à tous ses travaux ; vous êtes dignes de soutenir et de continuer cette œuvre grande et sainte par les fruits bénis qu'elle promet à l'Eglise et à l'Etat. Vous le pouvez, et vous le voulez : comme tous ceux qui vous ont précédés, vous n'avez en vue que la gloire de Dieu et de l'Eglise, et le bonheur de votre pays. La

(53) Omnes enim tanquam parentem publicum obiisse domestico fletu doloris illacrymant, suaque omnes funera dolent.— St. Ambroise.

(54) Non recedet memoria ejus, et nomen ejus requiretur a generatione in generationem. Eccli. XXXIX.

Providence a béni les jours naissants de l'Université-Laval ; déjà, par le bien qu'elle opère, elle vous récompense de vos sacrifices et de vos labeurs. Le grand et saint pontife qui gouverne l'Eglise est pour votre œuvre ; les vénérables prélats de la province ecclésiastique se sont réjouis d'une entreprise faite pour la gloire de Dieu et le maintien de la foi ; tous les catholiques du pays l'ont saluée avec des transports d'allégresse. Grâce à cette aimable Providence qui dirige tout de sa main puissante et paternelle, l'Université-Laval est solidement assise sur le rocher de Québec : soyez sans crainte ; Dieu est avec vous (55).

Continuez donc avec courage et avec foi, comme dignes Ministres de la Providence, l'œuvre de Mgr. de Laval ; aggrandissez encore le Séminaire qui ne suffit plus à la jeunesse (56) : *dilata locum tentorii tui. et pelles tabernaculorum extende* (57) ; étendez l'espace de votre pavillon, développez les voiles de vos tentes ; levez les yeux et voyez autour de vous comme on s'est réuni de toutes parts : voici des fils qui vous viennent de loin : *Filii tui de longe venient* (58). L'avenir vous réserve peut être encore de dures épreuves ; vos sacrifices seront peut-être peu appréciés des hommes ; mais Dieu vous prépare une belle et brillante couronne, car il nous assure que ceux qui en instruisent plusieurs à la justice brilleront comme les astres dans les siècles éternels (59).

Elèves du Séminaire de Québec, Elèves de l'Université-Laval, souvenez-vous des œuvres qu'ont faites vos ancêtres, chacun dans leur temps ; et vous recevrez une grande gloire et un nom éternel. Voilà ce que les Ministres de la Providence ont fait pour

(55) Ne timeas, quia ego tecum sum : ne declines, quia ego Deus tuus. Isaïe, 41.

(56) Le Séminaire de Québec doit prochainement agrandir son collége.

(57) Isaïe. LIV, 2.

(58) Leva in circuitu occulos tuos et vide : Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi. Filii tui de longè venient. Isaïe' LX, 4.

(59) Qui ad justitiam erudiunt multos quasi stellæ in perpetuas æternitates. Dan : XII, 3.

vous. Répondez aux desseins de Dieu, à l'amour de vos parents, à la sollicitude éclairée de vos Professeurs, à l'attente de la patrie. N'oubliez jamais les pieux enseignements que vous recevez chaque jour dans ce sanctuaire de la science et de la piété. Soyez toujours attachés à votre foi : vos pères n'en ont jamais rougi. L'amour de Dieu et l'amour de la patrie ont été la source de leurs grandes actions pour Dieu et pour leur pays : guidés par les mêmes sentiments de foi et d'honneur, soyez dignes de vos ancêtres. Aimez Dieu : vous aimerez toujours votre patrie d'un amour sincère : c'est par la vertu, plus encore que par votre science, que vous servirez utilement votre pays, que vous acquitterez la dette de la reconnaissance. Méprisez la vie frivole et stérile du plaisir, soyez toujours fidèles à Dieu, ayez le courage de ces deux nobles jeunes gens, St. Basile et St. Grégoire, et puissiez-vous dire comme eux : " Nous ne connaissions que deux rues de la ville : l'une conduisait à l'église et aux ministres sacrés ; l'autre conduisait aux écoles publiques et chez ceux qui nous enseignaient les sciences. Nous laissions aux autres les rues par lesquelles on allait au théâtre, aux spectacles et aux lieux où se donnaient les divertissements profanes. Notre sanctification faisait notre grande affaire ; notre but était d'être appelés et d'être effectivement chrétiens ; c'était en cela que nous faisions consister notre gloire."

Quel bonheur et quelle consolation pour nous tous, de pouvoir, dans une circonstance aussi solennelle, exprimer les sentiments de nos cœurs : nous nous croyons autorisé, nous éprouvons le besoin de le dire hautement, au nom du clergé, au nom de vous tous, au nom de tout le pays, et de nous écrier dans les transports de notre allégresse : Amour, vénération, reconnaissance à Mgr de Laval et à tous ceux qui, depuis deux cents ans, ont été les zélés continuateurs de son œuvre. Reconnaissance à Dieu qui nous a donné tous ces biens. O Eglise de Québec ! tressaille de joie,

éclate en cantiques de louanges (60). Tous ensemble, chantons au Seigneur un cantique de reconnaissance ; rendons grâces à Dieu de la magnificence des bienfaits qu'il a accordés, par le Séminaire de Québec, à l'Eglise du Canada et à toute la société civile (61).

Grâces soient rendues aux illustres et vénérables Pontifes du Canada, et que l'hommage de notre gratitude passe aux générations futures. Amour et reconnaissance, à vous, Mgr l'Administrateur, qui vous êtes imposé les plus grands sacrifices pour la cause de l'Université-Laval ! Reconnaissance à Mgr l'Evêque de Kingston, qui s'honore d'avoir appartenu à cette Maison, et que le Séminaire et l'Université-Laval comptent parmi ses Directeurs les plus zélés et ses plus illustres professeurs ! La religion et la patrie n'oublieront jamais avec quel zèle vous avez pris, tous deux, à Rome, les intérêts de l'Université-Laval, devant le tribunal le plus éclairé et le plus saint, devant Pie IX, le plus haut représentant, sur la terre, de la justice de Dieu.

Appelez, Mgr, les bénédictions de Dieu sur cette Institution que vous aimez, et qui reçoit chaque jour de vous des témoignages de la haute protection et de l'affection paternelle et toute spéciale que vous lui portez. Le succès ne peut venir que de Dieu : celui qui plante l'arbre, celui qui l'arrose ne sont rien pour sa croissance ; c'est Dieu qui donne l'accroissement (62). Avec la bénédiction d'en haut, l'arbre deux fois séculaire, planté par Mgr de Laval dans la cité de Champlain, se déploiera plus vaste et plus majestueux, résistera aux orages, étendra partout ses rameaux bienfaisants, rameaux de fleurs et de fruits, rameaux d'honneur et de gloire (63).

Glorieux patron de notre pays, St. Joseph ! soyez

(60) Exulta, et lauda, habitatio Sion. Isaïe, XII, 6.

(61) Cantemus Domino, quoniàm magnifice fecit : Annuntiate hoc in universâ terrâ. Isaïe XII, 5.

(62) Itaque neque qui plantat est aliquid, neque qui rigat : sed incrementum dat Deus. St. Paul I Cor.

(63) Et rami mei honoris et gratiæ. Eccli. XXIV.

toujours le protecteur du Séminaire auprès de celui que vous avez eu l'honneur de protéger sur la terre.

O Marie Immaculée ! faites monter jusqu'au cœur de votre divin Fils une prière pour cette Maison qui vous aime et qui vous honore ; étendez votre sceptre tutélaire sur l'Université-Laval, soyez son bouclier et son armure afin qu'elle produise des fruits abondants de salut.

C'est à vous, divin Jésus, protecteur de la jeunesse, que la piété de Mgr de Laval consacra le Petit-Séminaire ; soyez son ami, son soutien contre tous les périls, son guide dans les sentiers difficiles.

Faites, ô mon Dieu ! que le Séminaire de Québec soit toujours ce qu'il est aujourd'hui, un centre de lumières, le rempart de notre foi, le gardien toujours fidèle des traditions catholiques ; qu'il vive et qu'il s'agrandisse autant que le veut notre amour, autant que le veut notre reconnaissance, et que ceux qui viendront après nous, célébrant ses anniversaires séculaires, le retrouvent plus fort et plus glorieux, toujours dévoué à votre gloire, toujours dévoué à la défense de votre Eglise, toujours dévoué à la patrie.

NOTES

QUI ACCOMPAGNENT LE DISCOURS DE M. L'ABBÉ RACINE.

(A)

M. Henri de Bernières était natif de la paroisse de St. Jean de Caën, diocèse de Bayeux. N'étant encore que tonsuré il vint en Canada avec Mgr de Laval, en 1659. L'Evêque de Pétrée lui conféra les ordres mineurs à Québec, le 2 décembre 1659, le sous-diaconat le 20 du même mois, le diaconat le 21 février 1660, dans la chapelle des Jésuites et la prêtrise le 13 mars suivant, à la paroisse. Le 19 mars il dit sa première messe aux Ursulines et chanta le salut le même jour en grande cérémonie. Premier prêtre ordonné en Canada, premier curé fixe de Québec, il fut aussi le premier Supérieur du Séminaire en 1665, et élu doyen du chapître, en 1674 ; il n'en reçut le brevêt que le 7 Nov. 1684. Il mourut le 3 Déc. 1700, âgé de 68 ans. Il était Vicaire-Général de Mgr de Laval en 1675 et fut Supérieur de l'Hotel-Dieu à diverses reprises. " Il servit l'Eglise, dit l'Histoire de l'Hotel-Dieu, avec un grand zèle et d'une manière très-édifiante.... C'était un homme pacifique, désintéressé et qui ne cherchait que la gloire de Dieu. "

M. de Bernières de Louvigni.

M. de Laval, abbé de Montigny, demeura quatre ans chez M. de Bernières, Trésorier de France de la généralité de Caën. Cet homme extraordinaire, si fameux par ses bonnes œuvres, sa haute spiritualité, ses ouvrages et ses vertus, avait formé sa communauté aux exercices de la vie intérieure. M. Ango des Maizerets se retira à l'Hermitage de M. de Bernières en 1653 ; plus tard, M. M. Dudouït, frères, se réunirent à la petite communauté.

Comme tous ceux qui depuis composèrent le Séminaire de Québec avaient été formés à l'école de M. de Bernières, et portèrent dans le nouveau monde l'esprit qu'ils y avaient pris, il est bon de connaître les maximes spirituelles sur lesquelles ce saint homme l'avait établi.

1°. Il ne faut pas se produire avant le temps. Ceux qui s'exposent à travailler pour le prochain, sans être morts à eux-mêmes, font peu de fruit, et risquent de se perdre.

2°. On ne trouve la vie que dans la mort, l'être que dans le néant.

3°. Fuyons tout ce qui a de l'éclat, tout ce qui nourrit l'orgueil et l'amour propre.

4° L'abjection est comme le fumier de la vie spirituelle, qui engraisse la terre et la rend féconde.

5°. Nous n'avons point de meilleur ami que Jésus-Christ.

6°. Le propre intérêt est le plus grand obstacle à l'esprit d'oraison.

M. de Bernières, mourut le 8 Mai 1659.

Extrait des mémoires sur la vie de Mgr de Laval, par Latour.

(B)

Etablissement du Sém. de Québec par Monseigneur l'Evêque de Pétrée.

"Les saints conciles, et celui de Trente particulièrement, pour remettre efficacement la discipline ecclésiastique dans la première vigueur, n'ont rien trouvé de plus utile que d'ordonner le rétablissement de l'usage ancien des Séminaires, où l'on instruisait les clercs dans les vertus, et les sciences convenables à leur état..... Considérant qu'il a plu à la divine Providence nous charger de l'Eglise naissante du Canada dit la Nouvelle France, et qu'il est d'une extrême importance dans ses commencements, de donner au clergé la meilleure forme qui se pourra pour perfectionner les ouvriers, et les rendre capables de cultiver cette nouvelle vigne du Seigneur, en vertu de l'autorité qui nous a été commise, nous avons érigé et érigeons dès à présent et à perpétuité, un Séminaire pour servir de clergé à cette nouvelle Eglise..... Nous voulons que ce soit une continuelle école de vertu et un lieu de réserve, d'où nous puissions tirer des sujets pieux et capables pour les envoyer en toutes rencontres."

Paris, 26 Mars 1663.

Edits et ordonnances, vol. I. page 34.

(C)

Au mois d'Avril, 1663, Louis XIV, roi de France et de Navarre, avec un zèle digne de son titre de roi très-chrétien et de fils aîné de l'Eglise, donna par lettres patentes son approbation à l'établissement du Séminaire de Québec :

"Sur ce que nous avons appris que le sieur évêque de Pétrée, Vicaire du Saint-Siége Apostolique en toute la Nouvelle-France dite Canada, nommé par nous à l'évêché du dit pays, aussitôt

qu'il aura plu à Notre Saint-Père le Pape de l'établir, pour s'acquitter dignement des obligations de son épiscopat, aurait érigé un Séminaire d'ecclésiastiques capables de seconder ses pieux desseins pour servir de clergé à cette nouvelle Eglise... A ces causes, savoir faisons, qu'après avoir examiné en notre conseil le dit acte d'établissement et d'érection du dit Séminaire, nous n'y avons rien trouvé que d'avantageux à la gloire de Dieu et au bien de nos sujets, qu'à ces fins nous l'avons agréé et agréons, confirmé et confirmons par ces présentes .... Car tel est notre plaisir."

Paris, Avril 1663.

Edits et ordonnances, vol. I. page 35. 36.

Principaux règlements faits par Mgr de Laval conformément à l'ordonnance d'érection du Sém. de Québec.

1°. Tous les ecclésiastiques seront très soumis à la conduite du Supérieur du Séminaire sous la conduite de l'évêque. 2°. Ils ne se regarderont pas comme propriétaires de ce qui leur sera assigné pour leur subsistance, mais afin de pratiquer le détachement, ils rendront compte tous les ans de leur temporel. 3°. Ils meneront une vie si pure qu'on n'ait pas sujet de les retrancher d'un corps dont ils sont les membres. 4°. Pour entretenir leur ferveur, ils viendront tous les ans faire une retraite au Séminaire, qui pendant ce temps-là fera desservir leur paroisse. 5°. Le Séminaire les regardera comme les enfants de la maison ; ils y seront reçus et traités avec charité quand ils viendront à Québec pour maladies ou affaires nécessaires. 6°. On pourvoira à leurs besoins en santé et en maladie, et l'entretien sera uniforme pour tous les ecclésiastiques, de quelque rang qu'ils soient. 7°. Pour les soutenir et les consoler dans l'éloignement, on entretiendra avec eux une parfaite correspondance de charité. 8°. Si l'âge, les travaux, les infirmités, les rendent invalides, ils trouveront un asile assuré dans le Séminaire jusqu'à leur mort, après laquelle on fera pour eux les prières communes.

Extrait des mémoires sur la vie de Mgr de Laval, par Latour.

Biens donnés au Séminaire par Mgr de Laval.

Le douze Avril 1680, Mgr de Laval donna purement et simplement tous ses biens au Séminaire de Québec. 1°. La terre et seigneurie de Beaupré, depuis la rivière Montmorency jusqu'à celle du Gouffre qui se décharge dans la Baie St. Paul. 2°. La maison, appelée le Petit Séminaire, bâtie par Mgr de Laval, près de l'église du Chateau-Richer. 3°. L'Isle Jésus. 4°. La seigneurie de la Petite Nation, de cinq lieues de front sur cinq de profondeur, au dessus de Montréal. 5°. Tous ses meubles, livres, ornements, arrérages de rentes qui se trouveraient en sa possession au moment de sa mort.

En 1700, il y avait 2,462 terres en valeur dans la côte de Beaupré ; on y avait recueilli 14,515 minots de bled, quoiqu'il y eut famine dans le reste du Canada, sans compter 881 minots de pois, et 3,270 d'avoine. Il y avait 1,144 bêtes à cornes.

St. Joachim.

Mgr de Laval fonda, en 1668, à St, Joachim, au pied du Cap-Tourmente, une espèce de ferme-modèle où les jeunes gens apprenaient à lire, à écrire, à chiffrer, et s'appliquaient aussi aux travaux de la terre et à différents métiers. En 1685, Mgr de St. Valier engagea le Séminaire à donner une éducation classique à 19 jeunes gens sur 31 qu'on y élevait ; après quelques années d'essai il fallut remettre l'établissement sur l'ancien pied. Les deux incendies du Séminaire de Québec et la mort de Mgr de Laval, obligèrent les Directeurs de le fermer en 1715. Dès l'année 1692, les élèves du Petit Séminaire allaient passer leurs vacances à St. Joachim. Cet usage subsista jusqu'en 1759, que la Grande Ferme fut pillée et brulée par les Anglais, au mois d'Août. En 1778, le Séminaire, aidé par Mgr Briand, construisit, sur le Petit Cap, le Château Bellevue, destiné à servir de lieu de vacances aux élèves. La jolie chapelle, sous l'invocation de St. Louis de Gonzague, fut construite aux frais de Mgr Briand. Les élèves du Séminaire cessèrent de passer leurs vacances à St. Joachim, en 1827, au grand regret de MM. les Directeurs qui ne pouvaient plus les loger convenablement au château Bellevue.

(D)

M. Louis Ango Des Maizerets.

M. Ls. Ango Des Maizerets, un des fondateurs du Séminaire de Québec, vint en Canada, en 1663, avec Mgr de Laval. Il fut promu au sacerdoce le 29 Sept, 1662. Il fut Supérieur du Sém. pendant trente-un ans, à diverses reprises, Grand-Chantre de la Cathédrale et Vicaire-Général de Mgr de Laval et de Mgr de St. Valier. " Tout le Canada, dit un contemporain, lui a toutes les obligations pour l'éducation de la jeunesse à quoi il a été appliqué depuis près de 50 ans. " Par son testament, il laissa au Sém. tout ce qu'il avait, c.-a.-d : quelques arrérages d'une rente de 1,200 lbs que lui faisait son père, M. Ango de LaMotte de Lezeau. Ces arrérages se montaient à 3,158 lbs. Il mourut le 23 avril 1721, âgé de 85 ans et 3 mois.

(E)

M. Hughes Paulmiers.

M. Hughes Paulmiers vint en Canada avec Mgr de Laval. Ils étaient embarqué sur un vaisseau qui passa par Plaisance

(Terreneuve). Il y trouva nombre de chrétiens abandonnés, le commandant et le prêtre qui les desservait ayant été massacrés. M. Paulmiers eut pitié de ce troupeau abandonné. Il y passa l'hiver et ne revint à Québec que l'année suivante. Après avoir fait de grands biens en plusieurs paroisses, il voulut repasser en France. Il se piquait de peinture, et il espérait qu'en France son talent serait moins méconnu qu'en Canada. N'ayant pas réussi à faire gouter ses tableaux, il donna des missions dans les campagnes, souvent tout seul. Il y fit beaucoup de bien. Il mourut dans une grande pauvreté. Latour, page 108. Il mourut vers la fin de 1686.

(F)

M. Jean Dudouyt.

M. Jean Dudouyt, Prêtre du Séminaire de Québec, vint en Canada en 1662, et fut nommé, par l'Evêque de Pétrée, Grand Vicaire avec M. H. de Bernières, en 1671, et l'année suivante Supérieur de l'Hôtel-Dieu. C'était un des élèves du célèbre M. de Bernières de Louvigni, et un des plus grands ecclésiastiques que Mgr de Laval ait employés en Canada. Il repassa en France, en 1679 ou 1680, pour y veiller aux intérêts de l'Eglise du Canada. Il mourut à Paris, le 15 janvier 1688.

(G)

Fondation du Séminaire des Missions étrangères à Paris.

Le P. Bagot, Jésuite rempli de mérite et de zèle, avait inspiré à plusieurs élèves de la Congrégation du Collége de Paris, le goût des conférences spirituelles. Plusieurs d'entre eux furent très distingués par la piété, les dignités, la naissance. Tels, M. de Laval, Evêque de Québec, M. Pallu, Evêque d'Héliopolis, M. Chevreuil, vicaire apostolique à la Chine, M. Boudon, MM. DeMeurs et Fermanel, MM. Ango Des Maizerets, deux frères, dont l'un fut Carme déchaussé, l'autre vint en Canada et enfin M. Gauthier, Archidiacre et Grand Vicaire à Dijon.

En 1651, M. DeMeurs, un des plus fervents, forma le projet de demeurer ensemble. Une vingtaine se réunirent le 25 Sept. dans une maison du faubourg St. Marceau, et y vécurent en communauté. Dispersés par les guerres civiles de 1652, les divers membres revinrent à Paris au bout de trois ou quatre mois.

Le P. de Rhodes, célèbre missionnaire Jésuite des Indes, introduit dans la petite société par le P. Bagot, y excita par ses paroles un grand zèle pour la conversion des infidèles. M. DeMeurs fut le plus ardent ; il engagea plusieurs autres à mettre leurs biens en

commun et à établir une communauté au Séminaire dans ce goût. C'est ce qu'on appelle le Séminaire des Missions Etrangères de Paris, dont celui de Québec était une dépendance. Le grand objet de l'assemblée du P. Bagot, et de l'Hermitage de M. de Bernières, qui étaient très-unis, étaient la conversion des idolâtres du nouveau monde. Un Carme déchaussé, Evêque de Babylone, donna l'emplacement et la maison qu'il possédait, rue du Bac, Faubourg St. Germain ; plusieurs personnes y firent des dons considérables, on y unit des bénéfices. Le roi de France accorda au Sém. des Missions Etrangères de Paris des lettres patentes, au mois de Juillet 1663. Le seize Août 1664, le légat du Pape Alexandre VII, en France, donna à l'établissement du Sém. des M. E. la sanction apostolique et spirituelle. Le 11 Juin, M. DeMeurs fut élu Supérieur.—Le Séminaire de Québec ayant été érigé par lettres patentes du roi, au mois d'Avril 1663, fut la première branche qui sortit de ce grand arbre, et l'Evêque de Pétrée un de ses premiers vicaires apostoliques."

Extrait des mémoires sur la vie de Mgr. de Laval, par Latour.

(IX)

" Rien ne représente mieux la primitive Eglise que la vie de ce clergé. Ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme sous la conduite de Mgr de Laval. Ils ne faisaient qu'une seule famille dont il était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, ils mirent tout en commun. Mgr de Laval ne faisait rien que de concert avec tout son clergé ; ses biens aussi étaient en commun. Il n'y avait ni riches, ni pauvres, il n'y avait que des frères. C'est à cette étroite union que la Religion fut redevable des rapides progrès qu'elle fit en Canada."

Extrait des mémoires sur la vie de Mgr de Laval, par Latour.

(X)

Paroisse de Québec.

La paroisse de Québec, érigée le quinze Septembre 1664, et dont M. de Bernières a été le premier curé titulaire a été desservie avec zèle et désintéressement par MM. les Directeurs du Séminaire de Québec jusqu'en 1768. Le 1er Avril les Directeurs du Séminaire remirent purement et simplement la cure à l'Evêque. Leurs motifs étaient : 1°. que les lettres d'union étaient douteuses ; 2°. que le Séminaire n'avait pas assez de sujets ; 3°. que les dépenses de cette cure excédant le revenu absorbaient, par conséquent, des sommes destinées principalement à l'éducation de la jeunesse.

Mgr Briand écrivant à M. de Villars, le 7 octobre 1768, exprime ses regrets au sujet de cette démission par le Séminaire de la cure de Québec : " Vos Messieurs ont voulu se décharger de la cure, je les ai priés de n'en rien faire ; ils ont persisté et j'ai accepté leur renonciation, mais s'en vouloir m'en servir, espérant que les peuples reviendront peut-être de leurs fausses et folles idées, et alors j'en ferai une union plus solide que toutes les autres. Jamais la paroisse ne sera bien desservie autrement, le revenu n'étant point capable de fournir à trois prêtres séparés du Séminaire..... Je sens que la cure était un pesant fardeau pour le Séminaire, surtout depuis qu'il s'est chargé du Collége, et vu le petit nombre des Directeurs qui le composent.

Etat des cures..... en 1683.

M. de Caumont, Prêtre du Séminaire de Québec, âgé de 42 ans, venu de France en 1669 desservant Boucherville, Longueil etc. 86 familles 383 âmes. 370lb. du Canada en dîmes.

M. Duplein, prêtre du Séminaire de Québec, âgé de 40 ans, venu de France en 1672 desservant St. Ours, etc. 55 familles 358 âmes. 254 lb. de dîmes.

M. Volant, prêtre du Séminaire de Québec, 28 ans, desservant Saurel etc. 41 familles 252 âmes. 250 lb. dîmes.

M. Brulon, prêtre du Séminaire de Québec, environ 35 ans, venu de France en 1676, Trois-Rivières etc. 45 familles, 448 âmes 200 lb. de dîmes.

M. Thury..... 35 ans, venu de France en 1676, Cap de la Madeleine etc. 48 familles, 282 âmes. 300 lb. dîmes.

M. Dupré 35 ans (n'est pas désigné comme prêtre du Séminaire) venu en 1676.—Champlain

M. Claude Volant, 28 ans, natif du pays (n'est pas désigné comme prêtre du Séminaire).—Batisean

M. Pinguet 27 ans.—Eeureils.

M. Guignon 33 ans.—Charlesbourg.

M. Martin 35 ans.—Beauport.

M. Gauthier 30 ans, venu en 1676.—Château Richer et Ange-Gardien.

M. Morel 48 ans, 1660.—Curé de Ste. Anne

M. Soumande 31 ans, natif du pays.—Cap Tourmente et Baie St. Paul.

M. Lamy, 40 ans, venu en 1673.—Ste. Famille et St. François.

M. De Francheville 34 ans, natif du pays.—St. Pierre, St. Paul et St. Jean.

M. Morin 38 ans.—Côte de Lanzon.

M. Vachon 26 ans.—Cap St. Ignace.

M. de Bernières venu en 1659, 47 ans, Curé de Québec 239 familles 1,354 âmes.

M. Pierre de Repentigny de Francheville, était diacre en Octobre 1674.

(J)

Mission du Séminaire de Québec chez les Tamarois ou Illinois, en Louisiane.

Le 16 Juillet 1698, MM. de Montigny, Davion et St. Côme, munis des autorisations nécessaires par M. de St. Valier, quittèrent Québec pour aller jeter les fondements d'une mission sur les rives du Missisipi. Le lieu du principal établissement fut le pays des Tamarois, sur la rive gauche du Missisipi, entre la rivière des Illinois et l'Ohio. MM. de Montigny et Davion, non contents de se dévouer eux-mêmes à cette Mission, voulurent encore sacrifier une partie de leurs biens : ils donnèrent 4,030 lbs. M. Davion fixa sa résidence au fort St. Louis ; M. de St. Côme au fort Natchez, et M. de Montigny chez les Tamarois. Ce dernier était le Supérieur de toute la mission. L'année suivante (1699) de nouveaux ouvriers furent envoyés par le Séminaire de Québec et M. M. Bergier, Bouteville et St. Côme le jeune (ce dernier n'était pas encore prêtre) vinrent partager les travaux des premiers missionnaires.—Malgré la détresse du Séminaire, causée par l'incendie du 15 Nov. 1701, M. M. de la Vente et Huvé furent envoyés à Mobile, en 1704.

M. Nicolas Foucault, en se rendant à Mobile, fut massacré par les sauvages Coulois ou Coroas, en Sept. 1702.

En 1707, la mission perdit MM. de St. Côme et Bergier. M. de St. Côme (Jean Bte.) fut tué, en 1707, par les Sitimakas, peuple qui habitait la rive droite du Missisipi. Il était âgé de 41 ans. M. Jean Bergier mourut aux Tamarois, en 1707. C'était, dit le P. Gabriel Marest, S. J., un missionnaire d'un vrai mérite et d'une vie très-austère.

Lorsque le P. de Charlevoix visita la Nouvelle-France, par ordre de la cour, en 1721 et 1722, la mission des Tamarois était desservie par M. Thaumur de la Source et M. Jean LeMercier. Il parle avec éloge de ces deux ecclesiastiques du Séminaire de Québec, " autrefois mes disciples, dit-il, et qui seraient aujourd'hui mes maîtres." M. Thaumur de la Source, après dix années de mission revint en Canada, et mourut à Québec, le 4 Avril 1731, dans une si grande réputation de sainteté, dit Latour, que tout le peuple a ses obsèques allait faire toucher des chapelets à son corps, et déchirait ses habits pour avoir des reliques. M. Jean D. Testu, Choctas, en 1703, fut tué en 1718.

Bien qu'endetté de 100,000 lbs. le Séminaire envoya aux Tamarois, en 1730, MM. Gaston et Courrier, deux jeunes hommes pleins de ferveur et d'une très grande espérance dit Latour, dont l'un fut massacré par les Sauvages (M. Gaston), et l'autre y vit comme un saint, jusqu'à y faire des choses qu'on a regardées dans le pays comme des miracles.

En 1750, MM. Mercier, Gagnon et Laurent du Sém. desservaient les cures françaises de Ste. Anne et de la Ste. Famille des Caoquias.

M. Frs. Forget Duverger fut le dernier missionnaire envoyé à la Louisiane par le Sém. de Québec, en 1754. La mort ayant enlevé MM. Gagnon et Laurent vers 1759, M. Forget se trouva seul gardien de la mission de la Ste. Famille, chez les Caoquias.

Les Etats-Unis s'étant déclarés indépendants, le St. Siége, nomma un Préfet Apostolique : les missions de la Louisiane furent soustraites à la juridiction de l'Evêque de Québec, et le Séminaire cessa de s'en occuper. Le Séminaire ne put recouvrer les biens qu'il possédait dans la Louisiane. Le 6 Déc. 1857, les Supérieurs et Directeurs du Séminaire résolurent de céder à l'Evêque d'Alton tous les droits du Séminaire sur ces biens.

" Le Séminaire ne s'est pas borné à former de bons Prêtres pour la colonie, on y travaille encore à former des Missionnaires pour les Sauvages, ce qu'on a exécuté depuis avec succès chez plusieurs nations, entre autres dans celles des Abénakis dans l'Acadie, des Tamarois, et des Illinois le long du Mississipi, où l'on entretient toujours plusieurs Missionnaires, conformément à une clause du testament de M. de Laval. J'ai vu partir de mon temps les sieurs Gaston et Courrier, deux jeunes hommes plein de ferveur et d'une très-grande espérance, dont l'un fut massacré par les Sauvages, l'autre y vit comme un saint, jusqu'à y faire des choses qu'on a regardées dans le pays comme des miracles. J'ai vu à Québec le sieur le Riche, qui après avoir été longtemps chez les Abénaquis, et ensuite Curé à la campagne, est mort chanoine de la Cathédrale, plein de mérite, et le sieur Taumeur de la Source, qui après plusieurs années de séjour chez les Tamarois, est mort à Quebec dans une si grande réputation de sainteté, que tout le peuple à ses obsèques allait faire toucher des chapelets à son corps, et déchirait ses habits pour avoir des reliques. J'ai cru devoir en passant rendre cette justice à la piété de ces dignes ouvriers. "

Mémoire sur la vie de Mgr de Laval, par Latour.

(K)

Acadie.

En 1684, M. Thury, du Séminaire de Québec, qui désirait de toute son âme se consacrer au salut des infidèles, alla en Acadie, avec le titre de Grand-Vicaire jeter les fondements de plusieurs missions. A son retour, en 1685, il proposa au Séminaire d'établir trois missions : la première à Ristigouche ; la seconde à la rivière Ste Croix, aujourd'hui Miramichi ; la troisième à l'isle du Cap Breton.

En 1685, M. Thury établit la mission de Miramichi. En 1677. M. Petit était missionnaire de Port-Royal ; en 1686 Mgr. de St Valier y laissa M. Geoffroy pour le soulager dans ses pénibles missions. En 1687 M. Thury fonde la mission de Pentagoët ; peu de temps après, M. Claude Trouvé fut envoyé à Chedabouctou.

Le 3 Juin 1709, mourut M. Louis Petit, âgé de 80 ans. Il fut longtemps missionnaire en Acadie, fut fait prisonnier par les Anglais et emmené à Boston, où il demeura en captivité jusqu'en 1691. M. Antoine Gaulin a été pendant plusieurs années le Missionnaire des Mickmacs en Acadie ; il revint à Québec, en 1732, pour rétablir sa santé, et y mourut le 7 mars 1744 à l'âge de 66 ans.

M. Courtin, autre Missionnaire de l'Acadie, périt en mer avec tout l'équipage du vaisseau sur lequel il se rendait de Louisbourg à sa mission de Mirleguech.

En 1734, le Séminaire des M. E. de Paris envoya M. de St. Vincent à l'Isle Royale, et en 1735, M. Maillard, jeune prêtre rempli de zèle et de piété, auquel les Directeurs rendent toutes sortes de bons témoignages.

M. de Poncy, Missionnaire en Acadie, revint à Québec en 1737, pour rétablir sa santé.

M. Manack vint en Canada en 1750 et fut destiné aux missions de l'Acadie. En envoyant M. Manack, les Directeurs de Paris conseillèrent fortement aux Messieurs du Sém. de Québec d'élever des jeunes gens de la Louisiane et de l'Acadie, afin d'en faire un jour des Missionnaires pour ces pays éloignés.

M. Bagot, Missionnaire de 1698 à 1704.

M. Coquard, en 1760.

(L)

En Octobre mil sept cent trente le Séminaire de Québec devait 101,314 lbs. 9s 2d sans compter plusieurs petites dettes. Les revenus de ses terres s'élevaient à 7,625 lbs. et ses dépenses annuelles à 16,547 lbs. En cette année les citoyens de Québec adressèrent au ministre la requête suivante :

A Mgr le Comte de Maurepas, ministre et secrétaire d'état.

Mgr supplient très humblement les soussignés des différents états du Canada et de la ville de Québec et prennent la liberté de vous représenter que jusqu'à ce jour depuis plus de 60 ans tout le Canada se sent d'une manière particulière obligé envers le Séminaire de Québec établi sous le bon plaisir et l'autorité de Louis XIV, de glorieuse mémoire, la colonie leur est redevable de la bonne éducation de la plupart des personnes qui la forment par le soin qu'il a pris d'élever la jeunesse, elle lui doit ce nombre de prêtres, curés et missionnaires qui avec zèle se sont appliqués comme ceux d'à présent s'appliquent à desservir la plus grande partie des paroisses et même des missions pour les sauvages, elle doit, par conséquent, ressentir la peine et l'embarras où il se trouve aujourd'hui à cause des dettes que tout le monde en ce pays sait avoir été contractées en conséquence des malheurs qui lui sont arrivés, ou des pertes considérables qu'il a souffertes, si mieux on aime l'attribuer à la trop grande mais charitable générosité des personnes qui l'ont gouverné jusqu'à présent. Cette communauté est visiblement

prête à succomber sous le poids des dites dettes qui l'accablent et qui l'empêchent de faire actuellement au pays autant de bien qu'il y en a fait par le passé et qui cependant ne lui en ôtent point le désir ni la volonté ainsi qu'évidemment il paraît par les efforts qu'ils font tous les jours. C'est pourquoi, Mgr, les soussignés vous prient très humblement de vouloir bien auprès du Roi, notre illustre monarque, dont la Nouvelle-France éprouve chaque jour les bontés et libéralités royales, honorer d'une protection spéciale et particulière cette dite communauté.

Québec 18 Octobre 1730.

De la Tour,
Doyen du chapitre Vic. Gén.
Chartier de Lotbinière,
Archidiacre de Québec.
Hazeur,
Grand pénitentier.
Lepage de Ste. Claire.
G. de Tonnancourt,
Chanoine.
Dupont.
Courval.
Grandmenil.
Beaudouin.
Delino, 1er Con.
Macart.
Cugnet.
Foucaut.
La Ronde Deny's.
Adhémar de Lantagnac.
De St. Vincent.
Dufiguier.
Charest.
Riverin.
La Chassaigne.
Berthelot de Beaucourt.
Le Verrier.
Chaussegros de-Léry.
Vaudreuil de Cavagnial.
Rigaud de Vaudreuil.
Duplessis Faber Péau.
Longueuil.

(M)

M. de Brisacier.

Le zèle pour la conversion des infidèles engagea M. de Brisacier à entrer au Séminaire des Missions Etrangères de Paris. Ce prêtre vénérable, dont la vie fut une suite non interrompue de bonnes œuvres, ne pouvant satisfaire son désir de travailler directement au salut des âmes des infidèles, voulut du moins consacrer aux missions tous les revenus de ses bénéfices. Il était doué de grands talents et refusa plusieurs évêchés que la cour lui offrait. Il exerça la supériorité pendant près de 70 ans. Il mourut à Paris, dans la 94e année de son âge, le 23 Mars 1736. Ce saint Prêtre rendit les plus grands services au Séminaire des Missions Etrangères de Paris et à celui de Québec.

(N)

M. Jean Henri Tremblay.

Mgr de Laval avait la plus grande estime pour M. Tremblay. Depuis plus de deux ans il avait jeté les yeux sur lui et apprécié sa docilité, sa prudence, sa fermeté, son jugement et sa sagesse. Craignant que le Séminaire de Paris ne changeât sa destination, il se hâta de l'envoyer à Québec.

" C'est un sujet précieux, écrivait Mgr de Laval à M. Dudouyt, qu'il faut former avec tout le soin possible. Sa santé est délicate, il faut user de précaution avant de le mettre dans un emploi où le poële est capable de ruiner les meilleures et les plus fortes complexions. "

M. Jean Henri Tremblay vint en Canada en 1687. Mgr de St. Valier l'ordonna prêtre dans la chapelle de Ursulines, en 1689. Mgr de Laval, voulant participer à la joie de cette fête, assista à l'ordination de M. Tremblay, après laquelle l'ordre du diaconat fut conféré à M. Doucet.

Quel beau et consolant spectacle pour un pays nouveau! Deux Evêques et dix-huit prêtres étaient là réunis ainsi que de nombreux enfants de chœur qui aspiraient déjà à la sublime dignité du sacerdoce.

Il repassa en France, en 1692, et fut le procureur du Séminaire de Québec, depuis cette époque jusqu'à sa mort en 1741. Il s'acquitta de cet important office avec un talent et un zèle extraordinaires. Il donna 20,000 lbs. au Séminaire en 1729 et y ajouta encore mille francs. Il s'opposa fortement, vers 1730, au projet de M. de St. Ferréol qui avait conçu le dessein de vendre les biens donnés au Séminaire de Québec par Mgr de Laval. "Vous me demandez conseil, écrivait M. Tremblay, et je n'en ai qu'un général à vous donner qui est de ne point vendre la Côte de Beaupré, l'Isle Jésus, ni même la Canardière qu'on dit être nécessaire à la subsistance de la Maison. Si absolument il fallait aliéner quelque chose, j'aimerais mieux que ce fut la Baie St. Paul, et encore s'il le fallait absolument, l'Ange Gardien et le moulin du Petit Pré." Pendant toute son admininistration il rendit au Séminaire de Québec les services les plus signalés. Il mourut à Paris, âgé de 76 ans.

(O)

M. Frs. Elzéar Vallier.

M. Vallier vint en Canada avec Mgr Dosquet, le 23 Août 1729.

Ce Prélat qui connaissait son grand mérite avait engagé MM. les Directeurs de Paris à le céder au Sém. de Québec. Mgr le Coadjuteur propose au roi de nommer M. Vallier Théologal.

" C'est, dit-il, le meilleur sujet que je connaisse. Il a un esprit supérieur, des talents extraordinaires pour les sciences et justement celui de se faire aimer de tout le monde. Il a fait sa philosophie a douze ans, et a enseigné dès son enfance. " Son mérite était bien au-dessus de ces éloges. Le Séminaire dut en grande partie le bon ordre de son temporel à l'activité et à la sage administration de cet homme vraiment supérieur. Par sa sagesse et par sa piété la régularité la plus parfaite régna dans le Séminaire de Québec ; les pensionnaires devenaient chaque jour plus nombreux, et ils croissaient " en sagesse et en grâces devant Dieu et devant les hommes. "—Il mourut le 16 janvier 1747, n'ayant que 39½ ans. Cette perte était immense pour le Séminaire, et bien difficile à éparer.

(P)

M. Chs. Glandelet.

M. Chs. Glandelet vint en Canada en 1675, et travailla pendant 50 ans au Séminaire. Il fut le premier théologal du chapître, et doyen de ce corps, le 4 Déc. 1700 ; supérieur et confesseur des Ursulines ; le premier Desservant de l'Eglise succursale de la Basse-Ville, et supérieur du Séminaire. Il donna au Séminaire 8,000 lbs. Il mourut aux Trois-Rivières, âgé de près de 80 ans.

M. Jean Guyon.

M. Jean Guyon, Chanoine et prêtre du Séminaire mourut à Paris, le 10 janvier 1687.

Mgr de Laval fait un grand éloge de ce saint prêtre : " L'on peut " dire que selon l'usage commun de parler, c'est une perte très- " considérable pour le Canada. Tous les talents que Dieu lui " avait donnés, l'avaient rendu capable de rendre de grands " services, mais il nous a voulu faire connaître qu'il n'a besoin de " personne. Nous devons lui donner de véritables marques de la " charité et amour que nous avons eus pour lui en ce monde, par " le secours de nos prières. Il a fait une mort très-chrétienne " et donné des marques d'une grande confiance en la Très-Ste.- " Vierge..... Mgr, me dit-il, ces malheureux démons voulaient " que j'abandonnâsse la Très-Sainte-Vierge, mais on mettrait toute " ma chair en morceaux plutôt que de la quitter....." M. Guyon était natif du Chateau-Richer, et était entré au Séminaire de Québec, le 3 Septembre 1671, étant alors âgé de douze ans. Il mourut à l'âge de 28 ans, après dix ou douze jours d'une fièvre continue qui se portait principalement à la tête.

(Q)

" Le Séminaire de Québec a été fondé et doté par Monsieur François De Laval de Montmorency, premier Evêque du Canada... Cette maison n'est obligée par ses titres, qu'à former de jeunes ecclésiastiques pour le service du Diocèse. Cependant, depuis la conquête de la Province par sa Majesté Britannique, le Séminaire s'est chargé volontairement et gratuitement de l'instruction publique..... Il en est sorti, et il en sort tous les jours, des sujets habiles pour toutes les sciences dont ils ont la clef, et capables de faire honneur à leur éducation et à leur patrie: Témoins M. De Léry, M. De Salaberry, M. Cugnet, fils, M. Deschenaux, etc.—Sans compter un grand nombre d'Ecclésiastiques qui se distinguent dans notre Clergé. "

Mémoire de Mgr J. F. Hubert, sur l'éducation.

(R)

M. Jérôme Demers naquit à St. Nicolas le 1er Août 1774. Après avoir fait ses classes au Séminaire de Québec jusqu'en cinquième, il alla continuer ses études à Montréal, et fit ses mathématiques sous M. Bossu, plus tard prêtre du Séminaire de Québec. En 1795, il étudia quelque temps l'arpentage sous Jérémiah McCarthy ; mais Dieu l'appelant à l'état ecclésiastique, il entra au grand Séminaire. Ordonné prêtre le 24 août 1798, il fut agrégé le 11 août 1799, et nommé Directeur en août 1800. Il rédigea plusieurs traités sur la Chimie, la Physique, l'Architecture et l'Astronomie, etc—pour l'usage des élèves du Grand et du Petit-Séminaire. En 1835, il publia en latin un traité élémentaire de Philosophie.

Le 7 juin 1825, il fut nommé Vicaire-Général du diocèse de Québec. Il a été Supérieur pendant dix-huit ans. Pendant les cinquante-cinq années qu'il a passées dans cette maison, il a presque constamment professé soit la théologie, soit les humanités ou la philosophie. Il est décédé le 17 mai 1853.

(S)

M. Jean Holmes est né à Windsor, dans l'Etat de Vermont, E. U. de parents protestants, le 7 février 1779. Il étudia au collége de Darmouth, à Hanover, sur le Connecticut. Son père ayant quitté Hanover emmena son fils avec lui à Colebrook, New-Hamsphire. Pendant quelque temps M. J. Holmes s'occupa aux travaux de l'agriculture, mais désirant compléter ses études il quitta secrètement, au milieu de la nuit, la maison paternelle, et après plusieurs jours de marche dans les bois, il arriva assez heureusement à Sherbrooke, à la fin de 1815. Il s'engagea chez un tanneur où il demeura pendant cinq ou six mois. M. Burroughs qui faisait alors l'école aux Trois Rivières, ayant été

au printemps de 1815 se promener à Sherbrooke chez le bourgeois de M. Holmes remarqua ce jeune homme, et voyant qu'il était instruit demanda à son ami s'il pouvait le lui céder pour l'aider dans son école. " Bien volontiers, s'il le veut, lui dit-il, car je le crois plus propre à faire l'école qu'à passer des peaux. " Le jeune Holmes se rendit aux Trois-Rrvières où il aida M. Burroughs jusqu'à l'époque des vacances. A l'examen général, M. l'abbé Ecuier, curé de Yamachiche, fut vivement frappée de l'intelligence de ce jeune homme et exprima à M. Burroughs le désir de se charger de son éducation, dans l'espérance de le convertir à la foi catholique. Pour avoir un prétexte de le retirer chez lui, M. Ecuier le mit en apprentissage chez un boulanger des Trois-Rivières, et trois mois après, il le reçut dans sa maison en qualité de boulanger. C'est à Yamachiche qu'il s'est converti et qu'il a reçu le baptême le 3 Mai 1817.

" Le trois de Mai mil huit cent dix-sept, par nous prêtre soussigné curé de Sainte-Anne d'Ymachiche, dictrict des Trois Rivières dans la province du Bas-Canada, a été conféré le Baptême des adultes, à Jean Holmes âgé de dix-huit ans et trois mois moins quatre jours, né à Windsor dans l'état de Vermont ; du légitime mariage de Jean Holmes cultivateur résidant à Colebrook en nouvelle Hampshire, et de défunte Anne Bugbée. Le parrain a été nous curé soussigné et la marraine demoiselle Louise Dufour, qui a signé le présent acte avec le nouveau baptisé. "

Signé " Marie Louise Dufour, Jean Holmes, Ecuier, Prêtre. "

Quelque temps après, il entra au collége de Montréal pour y faire ses deux années de philosophie. Il a pris la soutane en 1819 et n'a été tonsuré qu'en 1820. Il professa quelque temps la philosophie à Nicolet. C'est de Nicolet, en 1820, qu'il écrivit pour la première fois à son père qui ignorait entièrement où était son fils. Au printemps de cette même année, son père qui possé lait une grande et riche ferme au New-Hampshire, vint à Nicolet avec deux chevaux sellés dont un pour son fils qu'il espérait ramener avec lui à Colebrook. M. Holmes fut inébranlable dans sa résolution, et son père ne pouvant réussir dans son dessein lui laissa le cheval qu'il avait emmené pour son retour. En 1822, M. Holmes alla visiter sa famille à Colebrook ; Messire L. M. Brassard, aujourd'hui curé de St. Roch de l'Archigan, qui a eu l'obligeance de me fournir ces notes sur son ami, était son compagnon de voyage. Ordonné prêtre le 5 août 1823, il fut successivement vicaire de Berthier, District de Montréal, et Missionnaire des Townships de l'Est, à Drummondville. Il entra au Séminaire de Québec en 1827, fut aggrégé en 1828, et élu Directeur l'année suivante. Outre plusieurs traités élémentaires qu'il a rédigés pour les classes, il a publié un traité de Géographie qui est regardé comme le meilleur ouvrage qui existe en ce genre. De tous ses discours qui ont rendu son nom si célèbre, il ne reste de lui que les six " Conférences de Notre Dame de Québec. " Il est décédé le 18 juin 1852, à l'ancienne-Lorette, où il s'était retiré depuis un an et demi pour sa santé.

(T)

Dépenses faites par le Séminaire de Québec depuis la fondation de l'Université-Laval, et uniquement pour promouvoir les intérêts de cette institution.

Les bâtiments ont couté	$208,421.90
La bibliothèque a augmenté en valeur de.....	13,146.06
Le musée de médecine a coûté.....	8,120.00
Le cabinet de physique a augmenté en valeur de.....	6,264.20
Il a été déboursé pour les professeurs envoyés en Europe et pour les voyages occasionnés par l'université.....	19,066 25
Les professeurs ont reçu jusqu'à ce jour.....	41,343.16
	$ 296,361.57

£74,090 " 7 " 10½

Sur cette somme, $2,737.19 seront remboursées plus tard par les professeurs laïques qui sont passés en Europe.

Tableau de la dépense et de la recette de l'année académique 1860–61 (*Pensionnat excepté.*)

DÉPENSE.

Payé aux professeurs de Droit.....	$3,600.00
" " Medécine.....	5,233.33
" " des Arts.....	873.33
Intérêts payés sur les sommes empruntées.....	2,365.20
Serviteurs et employés.....	600.00
Assurances.....	138.00
Cotisations pour l'eau.....	400.00
Chauffage.....	1,181 97
Eclairage.....	234.98
$	14,626.81

RECETTE.

Les élèves réguliers ont donné.....	$1,000.83
" " non réguliers.....	2,072.50
	$3,083.33
Sur la somme fournie par les élèves non réguliers, il a été pris pour demi-bourses.....	390.00

Dépense.....	$14,626.81
Recette.....	2,693.34
Déficit.....	$11,933.49

Partagez cette différence entre les 71 élèves qui ont suivi les

cours de l'année 1860–61, et vous trouverez que chacun d'eux coûte au Séminaire la somme de $168.07 !

C'est le Séminaire de Québec qui seul a fait tous les frais du nouvel établissement, et qui, outre les vingt demi bourses qu'il vient de fonder, a bien voulu en accorder jusqu'ici trente-trois aux élèves peu fortunés. Il n'a pas regardé dans quelles institutions ces jeunes gens avaient étudié : cinq demi-bourses ont été accordées aux élèves venant du Séminaire de Nicolet, huit à des élèves du Séminaire de Ste. Thérèse, une à un élève du Collége de Ste. Anne, une à un élève du Collége de Montréal, une à un élève du Collége de l'Assomption, trois à un élève du Séminaire de St. Hyacinthe, et les autres à ceux de Québec. C'est encore le Séminaire de Québec qui a entretenu et entretient encore en Europe de jeunes professeurs destinés à l'enseignement secondaire et supérieur. Parmi eux se trouve un ancien élève du Séminaire de St. Hyacinthe, M. Langelier, et un autre du Séminaire de Ste. Thérèse, M. Simard.

Extrait du Mémoire sur l'Université Laval.

A la fin de la messe et après le chant du *Te Deum*, la procession se reforma dans l'ordre que nous avons dit ci-dessus, et l'on se rendit dans la cour du séminaire où devait avoir lieu la présentation de trois adresses que nous reproduisons ici. Le temps était magnifique ; un ciel pur et un soleil radieux favorisaient singulièrement cette fête qu'on peut, en toute vérité, appeler une fête de famille. La cour fut bientôt remplie d'un nombre immense de citoyens; les messieurs du séminaire, ayant à leur tête leur supérieur, M. l'abbé Taschereau, se placèrent sur le perron qui se trouve en face de la porte d'entrée, et un grand silence s'étant fait, M. Jolicœur, le Promaire, s'avança jusqu'à six pas des degrés, et, d'une voix fortement accentuée, lut l'adresse suivante des citoyens de Québec :

AU SEMINAIRE

LES CITOYENS DE QUÉBEC RECONNAISSANTS.

Messieurs du Séminaire,

En ce jour du trente avril 1863, deux centième anniversaire de la fondation de votre illustre maison, permettez aux citoyens de Québec de venir vous témoigner la part qu'ils prennent tous à la joie si légitime que vous ressentez.

Au moment où vous remerciez Dieu des faveurs reçues dans le passé, où vous implorez de nouveau aux pieds des autels, sa toute puissante protection pour l'avenir, permettez aux citoyens de Québec d'unir leurs prières aux vôtres, et daignez recevoir l'expression de leur gratitude et de leurs bons souhaits.

Pendant deux siècles, vénérables messieurs, pendant deux siècles, vos prédécesseurs et vous-mêmes avez déposé dans le cœur de notre jeunesse la semence du bien ! Pendant deux siècles vous avez rompu pour nos pères, pour nous et pour nos enfants, le pain de l'intelligence.

Votre maison, messieurs, fondée par l'illustre prélat dont la vieille et la nouvelle France s'honorent, votre maison a partagé le sort de notre ville dans la mauvaise comme dans la bonne fortune. Comme les habitants de cette ville, vous avez souffert de l'incendie, des maladies, de la guerre ; comme eux vous avez pris votre part de travail, de luttes, de sacrifices, votre part de victoires

et de défaites également glorieuses. Les murs de vos édifices comme les murs de nos vieilles demeures, portent les marques des nobles résistances qui ont honoré notre bonne Cité.

Pendant deux siècles le séminaire de Québec a offert, à la ville qui s'énorgueillit de le posséder, le spectacle de toutes les vertus, sans parler des choses qui concernent l'éducation de la jeunesse, sa mission principale et qui semblerait suffisante ; sans parler des efforts incroyables qui ont eu pour résultat l'établissement de l'Université-Laval qu'il suffit maintenant de nommer pour en faire l'éloge, que de bonnes œuvres n'ont pas été accomplies par cette institution? Des secours spirituels prodigués en tous temps, mais surtout en temps d'épidémies, des pauvres secourus, des œuvres publiques encouragées, de bons conseils et de bons exemples donnés dans tous les genres.

Messieurs, votre communauté et notre ville ont vécu d'une vie commune pendant deux siècles! vos prédécesseurs et nos ancêtres ont marché ensemble et d'accord dans l'enceinte de cette ancienne capitale, pendant tout ce temps, et leurs cendres y reposent maintenant à l'abri des murs de votre chapelle, de nos églises et de nos cimetières ; vous, les successeurs des premiers, héritiers de leurs traditions, nous les descendants des seconds, tenus d'honneur à suivre leurs traces, marchons ensemble et d'accord pour reposer ensuite du même repos.

Recevez donc, vénérables messieurs, ce faible témoignage de notre reconnaissance et l'offrande des vœux que nous faisons pour la prospérité du séminaire de Québec et de l'Université-Laval. En vous présentant l'un et l'autre, nous ne prétendons pas rendre hommage à ceux qui ont déjà reçu plus haut leur récompense, nous ne prétendons pas donner, à ceux qui travaillent encore l'appui, d'encouragements dont ils n'ont pas besoin ; mais nous voulons accomplir un devoir impérieux du cœur et pouvoir nous dire à nous-mêmes avec vérité et redire à nos enfants: Ils n'ont pas servi des ingrats.

Québec, 30 avril 1863.

M. le supérieur descendit alors les degrés pour recevoir des mains de M. Jolicœur cette adresse, qui forme avec les signatures un volume très joliment relié. Il nous sera bien permis de nommer l'ouvrier habile auquel est dû ce travail, M. Lemieux, de la maison Brousseau, frères. M. l'abbé Taschereau répondit en ces termes à cette adresse :

Monsieur le Pro-Maire et Messieurs,

Les bons souhaits que vous venez d'exprimer pour le Séminaire de Québec, au nom des citoyens de cette ville, méritent toute

notre reconnaissance et nous vous prions, mes confrères et moi, d'en agréer l'assurance et l'expression.

Vous donnez en ce jour, Messieurs, une nouvelle et éclatante preuve de cette bonne harmonie qui a toujours distingué la cité de Champlain et du zèle dont elle est pénétrée en faveur de l'éducation. Nous comprenons, en effet, qu'il ne fallait pas moins qu'une aussi belle cause pour motiver la grande et touchante démonstration de ce jour.

Si pendant deux siècles les directeurs de cette maison ont pu faire quelque bien, c'est que la Providence a voulu s'en réserver toute la gloire en employant des instruments aussi faibles pour ministres de ses adorables volontés.

Si dans les calamités qui ont affligé cette ville, nous avons pu soulager quelqu'infortune, sécher quelque larme, relever quelque ruine fumante, nous n'avons fait que suivre le noble exemple de tous nos concitoyens dans ces circonstances difficiles ; ou, pour mieux dire, nous n'avons fait que payer aux enfants la dette que nos prédécesseurs avaient contractée envers les pères, lorsque ce Séminaire éprouvé par de cruelles calamités, n'aurait pu se relever sans la générosité de nos concitoyens.

Comme vous venez de le remarquer, Messieurs, cette ville et ce Séminaire ont vécu d'une vie commune pendant deux siècles ; puisse cette fête séculaire resserrer de plus en plus les liens qui nous unissent tous ensemble comme membres d'une même famille, où tout est commun, la joie aussi bien que la tristesse !

Successivement ensuite l'honorable M. Turcotte, président de l'Assemblée Législative, et M. l'abbé Cazeau, vicaire-général de Mgr. l'Archevêque de Québec lurent, le premier au nom de tous les membres catholiques des deux Chambres du parlement, le second, au nom du clergé du diocèse de Québec, des adresses que nous reproduisons ici avec les réponses de M. l'abbé Taschereau. Voici d'abord l'adresse lue et présentée par M. Turcotte :

Messieurs du Séminaire,

Nous, soussignés, membres des deux Chambres du Parlement Canadien, saisissons avec joie l'occasion de notre présence dans les murs de Québec au moment où le Séminaire célèbre le deux centième anniversaire de sa fondation, pour vous présenter l'hommage du respect que nous inspire la grande et belle œuvre dont vous êtes les Directeurs.

Nous avons voulu, Messieurs, ne pas être témoins indifférents de la fête de ce glorieux anniversaire de l'établissement de la plus ancienne maison d'éducation du Canada ; et nous avons cru

devoir associer les différentes parties du pays que nous représentons aux démonstrations qu'en ce jour reçoit, du Clergé et des Citoyens de cette ancienne Capitale, l'Institution première, née sur le sol de notre patrie.

Fondé par les efforts et les sacrifices d'un Prince de l'Eglise, grand par la naissance, par l'intelligence et par le cœur, votre Séminaire, Messieurs, a longtemps été la seule source des connaissances humaines à laquelle nos pères allaient puiser. Depuis et à mesure que les besoins se faisaient sentir et que les moyens d'y satisfaire augmentaient, d'autres institutions se sont formées sur le modèle si heureusement offert par votre fondateur, le premier Evêque de la Nouvelle France. Que de noms Canadiens, illustres dans l'Eglise et dans l'Etat, sont inscrits sur les listes de votre maison ! La Chaire et la tribune, la plume et l'épée ont été honorées en Canada par des hommes que la patrie cite avec orgueil et qui furent vos élèves.

Vous avez mis le couronnement à l'œuvre si généreusement commencée et si bien continuée par vos dévanciers, en fondant cette magnifique Université Laval que les étrangers admirent et qui, d'un bond, s'est placée si haut parmi les Institutions du même genre sur ce Continent.

C'est donc avec plaisir, avec bonheur que nous nous associons, en ce jour, aux fêtes religieuses et civiques de cette grande commémoration, destinée à remercier la divine Providence de ses faveurs, à implorer sa protection pour l'avenir et à se souvenir de ceux qui ne sont plus, mais qui vous ont laissés, Messieurs, héritiers de leurs traditions, de leurs travaux et de leur dévouement.

Agréez, Messieurs du Séminaire de Québec, les vœux que nous formons, avec le pays, pour la prospérité de votre maison.

RÉPONSE.

Monsieur l'Orateur et Messieurs,

La part spéciale que vous voulez bien prendre à la fête que nous célébrons, nous est trop honorable pour ne pas exciter en nous une reconnaissance que je ne saurais exprimer. Votre bienveillante adresse n'a pas, sans doute, un caractère officiel qui est loin de votre pensée et de la nôtre, mais elle n'en composera pas moins une des plus belles pages de l'histoire de cette maison. Car ce sera pour cet établissement un sujet d'éternelle gloire d'avoir été l'objet d'une distinction aussi flatteuse de la part d'un si grand nombre de membres des deux Chambres du Parlement Canadien. Dans vos paroles nous croyons entendre comme un écho des différentes divisions électorales qui vous ont donné, Messieurs, la plus grande marque de confiance qu'un peuple libre puisse accorder.

Messieurs, nous voyons dans cette adresse autre chose que de simples félicitations aux membres individuels de cette maison. Les individus ne font que passer, laissant à peine quelque trace :

mais l'œuvre reste debout et c'est elle seule qui compte ses années par siècles. Vous venez de prouver en quelle haute estime vous tenez l'éducation de la jeunesse et tout ce qui s'y rattache. Vous proclamez qu'à vos yeux c'est la force et l'espoir de la patrie, surtout dans une nation, ou dans une province, qui jouit de tous les bienfaits de la liberté constitutionnelle. Voilà, sans doute la pensée qui agrandit à vos yeux nos humbles efforts et qui vous porte à honorer d'une manière si solennelle cette institution au deux-centième anniversaire de sa fondation.

Les sacrifices, Messieurs, deviennent une source de bonheur quand ils ont une telle récompense ; les âmes les plus timides s'embrasent d'un courage à toute épreuve, quand elles se sentent appuyées d'une telle protection ; et l'on peut bien augurer de l'avenir d'un peuple dont les intérêts sont confiés à des hommes qui savent si noblement encourager l'éducation.

Voici maintenant l'adresse du clergé lue et présentée par M. le Grand-Vicaire Cazeau :

A Messieurs les Supérieurs, Directeurs et autres prêtres du Séminaire de Québec.

Nous, membres du clergé du diocèse de Québec, réunis aujourd'hui dans la ville métropolitaine pour célébrer avec vous le deux-centième anniversaire de l'établissement de votre maison, saisissons avec bonheur cette occasion solennelle pour vous exprimer nos sentiments de reconnaissance et de respect envers cette vénérable institution, qui nous est si chère à tant de titres.

Deux siècles se sont écoulés depuis le jour où Monseigneur l'évêque de Pétrée annonçait, dans un mandement adressé aux fidèles de son Vicariat Apostolique, qu'il établissait à Québec un Séminaire destiné à fournir un clergé à la Nouvelle France, en formant les jeunes gens qui paraîtraient propres au service de Dieu. " Nous " désirons, disait le digne prélat, " que ce soit " une continuelle école de vertu et un lieu de réserve d'où " nous puissions tirer des sujets pieux et capables, pour les " envoyer à toutes les rencontres et au besoin, dans les paroisses " et tous les autres lieux du pays."

Ils étaient grands et nobles Messieurs, les desseins qui engagèrent Monseigneur de Laval à fonder cette œuvre avec les faibles moyens qui étaient alors à sa disposition. A ces villages qui commençaient à s'échelonner sur les bords du St. Laurent, depuis la pointe la plus orientale de la Gaspésie jusqu'aux grands lacs, il voulait donner un clergé préparé sous ses yeux aux devoirs de l'apostolat ; aux missionnaires de la compagnie de Jésus, il voulait adjoindre des compagnons de leurs travaux chez les nations sauvages.

Mais où pouvait-il puiser les ressources suffisantes pour asseoir les bases de cette grande entreprise? Ce ne pouvait être dans la colonie qui ne renfermait pas encore trois mille français, et que

d'immenses forêts couvraient presque entièrement ; ce ne pouvait être parmi les tribus aborigènes à qui il fallait souvent distribuer les aumônes offertes par les personnes pieuses de la France : lui-même s'était dépouillé de son patrimoine pour mener la vie d'un apôtre. Eh bien ! il abandonnait à sa patrie adoptive ses modestes revenus de missionnaire, ses travaux et ses privations, sachant bien que la providence de Dieu les ferait fructifier au centuple. Cette providence divine ne lui a pas manqué : Dieu voulait que son saint nom fut prêché aux pauvres sauvages de l'Amérique ; il avait décidé que l'étendard sacré de la croix se déploirait sur toute cette terre du Canada et la couvrirait de son ombre protectrice : Aussi il bénit l'entreprise de son serviteur et lui communiqua un caractère de fécondité qu'il n'accorde ordinairement qu'aux œuvres de sa prédilection.

Le Séminaire de Québec, petit et faible dans ses commencements, a grandi et est devenu puissant pour le bien ; il a fourni de nombreux et utiles ouvriers à la vigne du Seigneur ; suivant les vues de son fondateur il a été " une continuelle école de vertu " d'où les évêques de Québec ont tiré des sujets pieux et capables, " pour les envoyer à toutes les rencontres."

Dans les dernières années de sa vie, Monseigneur de Laval eut la consolation de voir de zélés missionnaires, sortis de sa maison, travailler avec efficacité à la gloire de Dieu et au salut du prochain dans toute l'étendue de l'Amérique du Nord, depuis les bords du golfe du Mexique jusqu'aux côtes de Terreneuve et du Cap Breton.

Depuis deux siècles, c'est dans cette maison que, de génération en génération, le clergé paroissial s'est préparé à l'exercice des sublimes fonctions du saint ministère, sous les soins de directeurs sages, éclairés et animés de l'esprit du vénérable François de Laval ; ici, il a toujours reçu un accueil paternel, une hospitalité généreuse et cordiale ; ici encore il trouve un asile chaque fois qu'il est appelé à se retremper par la retraite dans sa ferveur première.

Lorsque des événements malheureux menacèrent d'éteindre parmi nous le flambeau des sciences et des lettres, le Séminaire de Québec ouvrit ses portes à la jeunesse studieuse, et au prix de lourds sacrifices, établit un collége qui a fourni à la patrie et à la religion un grand nombre d'hommes remarquables par leurs lumières et leurs vertus.

Pour couronner dignement cette longue suite de bienfaits et de sacrifices, les directeurs du Séminaire de Québec, guidés par un homme dont la perte est si vivement regrettée, ont de nos jours fondé la grande et magnifique œuvre de l'Université Laval, destinée à élèver parmi nous le niveau des études, et à répandre de plus en plus dans notre pays l'amour des lettres et des sciences.

En proclamant ainsi les services éminents que le Séminaire de Québec a rendus au Canada, tant dans l'ordre spirituel que dans l'ordre temporel, nous ne saurions oublier la dette de gratitude que chacun de nous, en particulier, a contractée envers cette

institution, puisque c'est dans son sein que nous avons été initiés, pour la plus part, à la connaissance des lettres humaines et de la science ecclésiastique.

Après ce court exposé des avantages dont toutes les classes de la société en général, et celle du clergé, en particulier, sont redevables au vénérable Séminaire de Québec, qu'il nous soit permis, Messieurs, en finissant, d'émettre le vœu que le ciel, qui l'a protégé d'une manière si visible durant les deux cents années de son existence, continue de répandre sur lui d'abondantes bénédictions, afin qu'il remplisse d'âge en âge, en faveur de notre commune patrie, la noble et glorieuse mission qui lui a été confiée.

Québec, 30 avril 1863.

RÉPONSE.

Monsieur le Grand-Vicaire et Messieurs,

Si Mgr. de Laval reparaissait au milieu de nous en ce moment, sa grande âme éprouverait une joie bien difficile à décrire. Quel serait en effet, le spectacle qui s'offrirait à ses yeux ?

Ses premiers regards se porteraient naturellement vers ce Séminaire, l'objet de tant de sollicitudes, le fruit de tant de sacrifices, le fondement de ses plus chères espérances. Qu'il serait heureux de le voir, après deux siècles, non seulement subsistant, mais aussi devenu l'objet de tant de vœux et de félicitations en ce jour !

Mais bientôt, voyant ce clergé nombreux réuni dans cette enceinte, il demanderait avec admiration : *Hi qui sunt et undè venerunt ?* (Apocal. VII. 13.)

Permettez, Messieurs, que je réponde à cette question : *Castra Dei sunt hæc.* (Gen. XXXII. 2.)

O vénérable fondateur ! la voilà cette milice sainte que vous vouliez former ! Ce sont là ces hommes pleins de zèle et de dévouement que, dans vos prières ardentes, vous demandiez à Dieu pour votre chère église du Canada! Car vous pouvez bien leur dire avec le grand apôtre : *Fratres mei carissimi et desideratissimi, gaudium meum et corona mea !* (Philip. IV. I.) Voyez-les accourus de toutes parts pour rendre hommage à la grande et sainte pensée qui vous inspira la fondation de ce Séminaire et remercier Dieu de la bénédiction que vos prières ont attirée sur cette maison. *Leva in circuitu oculos tuos et vide. Omnes isti congregati sunt, venerunt tibi... quia omnibus his velut ornamento vestieris et circumdabis tibi eos quasi sponsa.* (Isaie XLIX. 18.)

Mais il est une autre chose, Messieurs, qui mettrait le comble à la joie de ce vénérable évêque.

Homme vraiment digne des temps apostoliques, il disait souvent avec les premiers chrétiens: *Cor unum et anima una !* (Act. IV. 32). Un seul cœur et une seule âme dans tout le clergé de cette nouvelle église ! Un seul cœur et une seule âme dans tous

ces missionnaires répandus depuis le golfe du Mexique, tout le long du Mississippi et du S. Laurent, jusqu'aux rives de l'Acadie ! *Cor unum et anima una !* Périsse plutôt tout le reste !

Or, Messieurs, quelle est la signification de cette assemblée de famille où se trouvent réunis des prêtres de toutes les parties de cette province?

Tout a changé autour de nous. Un autre drapeau flotte sur le Cap-Diamand ; le diocèse de Québec, partagé entre plusieurs évêchés, a monté d'un degré dans la hiérarchie ecclésiastique ; des séminaires et des colléges se sont élevés de toutes parts avec la bénédiction de Dieu ; la population s'est accrue d'une manière prodigieuse ; plusieurs générations sont descendues dans la tombe : mais au milieu de tous ces changements, le *cor unum et anima una*, si cher au cœur de l'illustre fondateur de ce Séminaire, apparaît aujourd'hui, après deux siècles, aussi ferme et aussi vivant qu'au premier jour ! Et dans ces murs trois fois arrosés des sueurs de Mgr. de Laval, vous êtes venus chanter avec nous : *Eccè quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum !* (Ps. CXXXII.)

Vous le sentez comme nous, Messieurs ; cette inappréciable union des cœurs est la partie la plus précieuse de l'héritage légué par notre fondateur ; *Illic mandavit Dominus benedictionem.* Nos prédécesseurs, en nous la transmettant, nous l'ont recommandée, et, Dieu aidant, nous tâcherons de la conserver comme la prunelle de nos yeux et de la transmettre intacte à ceux qui nous succèderont, afin que de siècle en siècle, à pareil jour, ceux qui en célèbreront la mémoire, en goûtent et en exaltent les doux fruits *Illic mandavit Dominus benedictionem et vitam usquè in saculum.*

La cérémonie religieuse du matin et la présentation des adresses n'avait pas demandé moins de quatre heures ; la cérémonie religieuse du soir et le concert qui la suivit prit un temps bien plus considérable encore.

A cinq heures, un salut très solennel fut donné dans la chapelle du Séminaire par M. l'abbé Déziels, curé de Notre Dame de Lévis. La chapelle était décorée avec une grande magnificence et l'illumination était vraiment splendide. Mgr de Tloa assistait au salut avec tout ce nombreux clergé dont nous parlions tout-à-l'heure, et la chapelle était littéralement encombrée de fidèles.

Immédiatement après le salut on vit la foule se diriger vers l'Université-Laval où le concert devait avoir lieu et où devaient se faire entendre deux orateurs. La grande salle de l'Université présentait

vraiment un beau coup d'œil moins par la richesse et l'éclat des décorations que par la justesse et l'à-propos de celles qu'on eut l'heureuse idée de faire.

Au fond, au-dessus de l'estrade où se devaient tenir les orateurs et les artistes, se trouvait le portrait de Mgr de Laval, surmonté de l'écusson des Montmorency, avec la fameuse devise si glorieuse pour cette illustre famille : *Dieu ayde au premier baron chrestien ;* en face, du côté de l'entrée, se trouvait celui de l'homme illustre que l'Université-Laval appelle son fondateur, de M. Louis Jacques Casault ; à droite et à gauche se trouvaient les portraits de ceux des élèves du séminaire de Québec qui ont monté sur le siége épiscopal ou archiépiscopal de Québec aussi bien que de ceux d'entre eux qui ont présidé l'une ou l'autre Chambre du parlement canadien.

Voici le nom des premiers :

Nos Seigneurs, Desgly, Hubert, Denault, Plessis, Panet, Signay, Turgeon.

Voici le nom des seconds :

MM. de Lotbinière, Papineau, Vallière, Caron, Sir N. F. Belleau, Baby, Morin, Panet.

Entre ces divers portraits, se trouvaient écrits en lettre d'or, sur des bandes blanches terminées en échancrures, les noms de tous les supérieurs du séminaire depuis sa fondation jusqu'à ce jour. Voici par ordre chronologique le nom de ces vénérables personnages qui sont au nombre de vingt :

H. de Bernières,
C. Glandelet,
E. Boullard,
F. E. Vallier,
A. Lalane,
C. S. Pressard,
H. F. Grave,
T. L. Bedard,
J. B. Lahaille,
A. Parant,
L. J. Casault,
L. A. Des Marets,
T. Thiboult,
J. L. St. Féréol,
A. J. M. Jacrau,
F. S. de Villars,
V. Boiret,
J. F. Hubert,
A. B. Robert,
J. Demers,
L. Gingras,
E. A. Taschereau,

Dès six heures et demie, la grande salle de l'Université était tellement encombrée qu'il devenait impossible d'admettre de nouveaux spectateurs, et cependant plusieurs centainesd'hommes ou de femmes attendaient encore espérant toujours pouvoir trouver place. On estime qu'il n'y avait pas moins de trois mille personnes, parmi lesquelles on remarquait des personnages de distinction de l'étranger, et nombre de personnages illustres du pays qui se sont fait un nom soit dans l'Eglise, soit dans la politique, la magistrature, le barreau, etc.

Le concert ne put commencer que vers sept heures et demie. Nous en donnons ici le programme. Il nous est impossible de dire la part de mérite qui revient à chaque artiste ; nous nous contenterons de dire que ce concert, qui avait été organisé par M. l'abbé Hamel, a été exécuté admirablement grâce à l'habile direction de M. A. Dessane, l'artiste éminent que tout le monde connaît, et à celle de M. G. Raineri, chef de musique du 60ème régiment.

Programme de la Soirée Musicale.

PREMIERE PARTIE.

1° Ouverture du CHALET, Opéra de..... A. ADAM
exécutée par l'*Orchestre.*

2° CHŒUR DES BUVEURS, tiré de l'Opéra de *Robert-le-Diable*, de..... MEYERBEER
chanté par les *Elèves du Petit Séminaire*, avec accompagnement de *piano.*

3° SOUVENIR DE SPA, solo de *violoncelle*..... SERVAIS
exécuté par M. *A. Dessane.*

4° AIR DE LA PARESSE, de..... V. MASSÉ
chanté par un amateur.

5° FRANCE ! FRANCE ! musique de..... RILLÉ
Chœur chanté sans accompagnement par les *Elèves du Petit Séminaire.*

6° DUO de *violon* et de *hautbois* ..... DE BÉRIOT
exécuté par M. *G. Raineri*, chef de musique du 60e régiment, et M. *Baricelli.*

7° DISCOURS de circonstance.

8° CANTATE en l'honneur de Mgr. de LAVAL. ROSSINI
chanté par les *Elèves du Petit Séminaire*, avec accompagnement d'*Orchestre.*

SECONDE PARTIE.

1° Ouverture du Roi d'Yvetot, Opéra de..... A. ADAM

2° La Grenouille, fable de Lafontaine..... FELIX GODEFROID
chantée sans accompagnement par les *Elèves du Petit Séminaire.*

3° Solo de *violon*, composé et exécuté par..... M. LAVIGUEUR

4° Hymne a Pie IX, chant italien musique de... LOR. JACOVACCI
composé pour être chanté à Rome le jour de l'Epiphanie, à la Fête des Langues ; chanté en italien par les *Elèves du Petit Séminaire*, avec accompagnement d'*Orchestre*, composé pour le Seminaire par M..... G. RAINERI.

PAROLES ITALIENNES.

Salve, o Bettelem, divina magione, salve ! Ai Regi t'addita un a stella che del sole piú chiara, più bella, fin dall' Indo serena brillo.

Trasse Amor qui l'Infante Divino nella cuna fra il duolo a vagire ; qui per l'uomo lo trasse a soffrire quel amor che il bel core piago.

Egli amava ; e l'ingrata Sione gli tesseva crudelile spine ! Egli vagiva ; e per cruda sua fine, della croce gli ordiva il martir !

Ma li doni de' Regi Sabei, de' Pastore l'offerte d'amore, più contento rendevan quel core, e più dolce il futuro patir.

Del Figliuolo dell' uomo, o grande Pio, tu rinnovi que' sensi d'amore : al martiro d'un aspro dolore va mescendo le gioie del cor.

Tu perdoni : ma l'odio de' tristi dure angosceprepara al tuo petto. Tu sei padre : ma i sensi d'affetto sono spenti da crudo livor.

La procella furente già stride ! tutto indarno : la fede più splende. Il tuo impero più vasto si stende dall' aurora all tramonto del di.

Godi, esulta ! De' figli amorosi Ve' li doni, l'offerte pietose ; fra le spine, son queste le rose che l'amore, la fede t'offri.

TRADUCTION LITTÉRALE.

Salut, ô Bethléem, divine demeure, salut ! Aux Rois t'a montrée une étoile, qui, plus éclatante et plus belle que le soleil, des confins de l'Inde a brillé d'une douce clarté.

L'amour attira ici l'Enfant Divin à vagir de douleur dans la crèche ; ici l'attira à souffrir pour l'homme cet amour qui perça ce beau cœur.

Il aimait ; et l'ingrate Sion lui tressait de cruelles épines ! Il va gissait ; et pour terme cruel de sa vie, elle lui préparait le martyr de la croix !

Mais les dons des Rois de Saba, des Pasteurs les offrandes d'amour rendaient plus content ce cœur, et plus douce la future souffrance.

Du Fils de l'homme, ô grand Pie, tu retraces les sentiments d'amour : au martyre d'une cruelle douleur mêle les joies du cœur.

Tu pardonnes : mais la haine des envieux prépare de dures angoisses à ton cœur. Tu es père : mais les sentiments d'affection sont éteints en eux par une haine cruelle.

Déjà l'ouragan furieux gronde ; tout en vain : la foi brille davantage. Ton empire, devenu plus vaste, s'étend de l'aurore au couchant.

Réjouis-toi, tressaille ! De fils pleins d'amour voici les dons, les offrandes pieuses ; entre les épines, voici les roses que t'offrent l'amour et la foi.

5° Quatuor de Don Pasquale, solo de *piano*..... E. PRUDENT
exécuté par M. *A. Dessane.*

6° Andante de la deuxièmesymphonie de ..... BEETHOVEN
exécuté par le *Septett Club.*

7° Discours de circonstance.

8° Marche Impériale, composée par..... A. DESSANE.
pour *Chœur* et *Orchestre.*

Hourra ! Hourra ! Hourra...

Vivat ! vivat ! vivat...

Rule Britannia...

GOD SAVE THE QUEEN.

Deux bons discours furent prononcés pendant le concert, le premier par M. l'abbé Cyrille Legaré qui trouva des accents émus et vrais pour parler des ancêtres de cette famille du séminaire à laquelle il appartient lui-même ; le second par l'honorable M. Chauveau qui eut comme toujours d'heureuses inspirations.

DISCOURS DE M. L'ABBÉ CYRILLE LEGARÉ.

Monseigneur et Messieurs,

Cadet d'une famille à laquelle la Providence a ménagé deux siècles de vie, j'ai dû hésiter à venir mêler ma voix au concert de louanges publiées aujourd'hui en son honneur. Mais enfin, me suis-je dit, accuserait-on d'orgueil le jeune patricien qui, avant de pénétrer à l'intérieur de la maison paternelle, s'arrête, avec complaisance, dans le vestibule où se dressent majestueusement les statues de ses ancêtres ? Interdisez-lui, le je veux bien, la présomption de figurer, un jour, au milieu de ces champions de l'antique valeur romaine : mais vous lui laisserez, j'en suis sûr, le plaisir de méditer leurs vertus et de s'incliner avec respect devant le souvenir de leur héroïsme. C'est sur cette faveur, Messieurs, que j'ai compté, quand il a fallu me décider à vous parler de cette phalange d'élite qui s'ouvre avec Mgr. de Laval, et dont M. Louis-Jacques Casault a fermé les rangs avec un si vif éclat et une gloire si pure.

Oublions donc les vivants et jouissons de la bonne compagnie des hommes qui ont autrefois peuplé le Séminaire de Québec. Nos âmes s'en iront meilleures d'une entrevue avec ces âmes répandues sur la route de deux siècles, oubliées aujourd'hui pour la plupart, mais dignes au moins de sortir des ombres de leur passé pour nous encourager et nous instruire. Leur marche assurée à travers les orages de notre société nous redira à quelles conditions les institutions fleurissent et comment elles savent se maintenir, en dépit de la fragilité des choses humaines, malgré mille causes de corruption, de décadence et de ruine.

Savons-nous bien ce qui a préservé ces âmes de l'action du temps ordinairement si désastreuse ? quel souffle puissant les a animées et a pu se conserver sans s'affaiblir ? quel est, en un mot, le secret de leur vitalité ? Il est facile à saisir et peut se résumer en quatre mots : amour de la constitution qui les dirige ; amour de la pauvreté ;

amour du travail ; amour sincère de la vérité. Sans une obéissance inviolable à des statuts sagement muris, l'Institution se dénaturait ou passait en des mains étrangères. Sans la désappropriation des individus au profit de l'œuvre commune, le patrimoine de Mgr. de Laval pouvait devenir la proie de l'égoïsme. Sans un travail assidu, ses disciples allaient se perdre aux attraits d'une vie oisive et se jeter dans une décadence certaine. Enfin, sans le désir de faire connaître et aimer la seule vérité, le sanctuaire que notre illustre fondateur voulait élever à la saine doctrine se changeait en une école d'erreur, et s'attirait de l'autorité constituée pour juger en dernier ressort une flétrissure irréparable ou un décret d'éternelle suppression.

Si l'on a pu dire que l'esprit de conservation est la science de la durée, rien de plus sage, pour le fondateur d'une maison, d'imprimer au cœur des personnes qui sont appelées à présider à ses destins l'estime et l'amour des clauses de leur charte. Admirons ici la prudente prévision de Mgr. de Laval : il permet d'abord aux membres du Séminaire de vivre sous une règle provisoire, afin de mieux en examiner les articles ; mais quand, après de longues années, il s'est convaincu de leur utilité, il en fait un code obligatoire, avec ordre exprès de ne plus s'en départir. Il savait si bien que l'inconstance est le vrai caractère du cœur humain, il savait si bien que sa mobilité l'entraîne toujours au changement, qu'il voulut mettre à ce désir de nouveauté le frein puissant d'une constitution immuable : c'était en même temps prévenir la ruine d'un établissement qu'il fondait pour toute la durée de notre nation.

Nourris dans cet esprit, les enfants de Mgr. de Laval furent toujours en garde contre l'introduction de nouvelles règles ou l'abandon des anciennes. Une coutume récente leur aurait paru un prodige comme à ces habitants de la vieille Egypte, loués par Bossuet pour l'exactitude qu'ils avaient à garder les petites choses, exactitude qui maintenait les grandes. Ils ne craindront point de voir renouveler contre eux l'accusation d'un attachement regrettable à des usages surannés, mais ils protesteront plusieurs fois vouloir s'y astreindre et ne rien innover. C'est ainsi qu'en 1716, MM. des Maizerets, Thiboult et Glandelet, répondaient aux prêtres des Missions Etrangères, à Paris, qui leur conseillaient d'adoucir un peu de leur sévérité :

" Nous désirons nous en tenir à nos règles qui nous ont conduits jusqu'ici avec une grâce si particulière." Touchés sans doute par cette fidélité envers un passé sans reproche, les Directeurs de Paris écrivaient quelques années après à leurs frères de Québec : " Nous vous obligeons très-expressément à ne rien changer aux usages pratiqués jusqu'ici. "

Sans doute, il se rencontrait, de temps en temps, quelques jeunes membres de la famille peu satisfaits de cette immobilité si peu en harmonie avec la vivacité de leur âge : ils s'étonnaient de cette opiniâtreté à croire que presque toute innovation est un mal, et appelaient de leurs vœux les jours où la marche du progrès ne serait plus entravée. Une seule parole cependant suffisait pour imposer silence à leurs réclamations : c'était lorsque quelqu'un des sept sages du conseil leur disait ces mots pleins d'une touchante mélancolie : " Au moins, laissez-nous mourir avant d'introduire vos changements. " Qu'ils reposent en paix ces vieillards expérimentés ! Si leurs enfants avaient eu le malheur de les entraîner dans la voie si périlleuse des concessions, ils auraient été les premiers à revenir plus tard à la simplicité primitive de leurs pères.

Oui, Messieurs, l'arche sainte a été respectée, grâce à la vigilance des gardiens préposés à sa conservation. A ceux qui auraient été tentés de la toucher, ils semblaient redire le mot attribué à un général de la compagnie de Jésus et qui est demeuré célèbre. Des amis proposaient au P. Ricci de modifier les statuts de son ordre pour en empêcher la suppression : il leur répondait, à tous, avec une invariable inflexibilité : " *Sint ut sunt aut non sint ;* c'était leur dire : vous voulez que nous altérions la constitution de notre ordre, détruisez-le plutôt : car si nous opérions le changement que vous désirez, c'est nous qui travaillerions nous-mêmes à l'œuvre de notre propre destruction.

Energique protestation qui reçoit sa récompense dans la durée qu'elle donne à l'institution où elle sert de devise ; constance admirable, louée par un évêque que le Séminaire de Québec réclame à juste titre comme son second fondateur, puisque c'est à lui que revient l'honneur de l'avoir puissamment aidé à sortir de ses ruines au lendemain de la conquête. Mgr. Briand félicite, en effet, les directeurs, MM. Boiret, Gravé, Jacreau et Pressard d'avoir su conserver dans le règlement soumis à son

approbation, l'esprit qui conduisait les anciens fondateurs. Puis il fait un vœu touchant que l'on dirait partir du cœur de Mgr. de Laval : " Puisse ce même esprit, dit-il, se perpétuer à jamais, et se communiquer d'âge en âge, jusqu'à la fin des siècles à tous ceux qui gouverneront ce séminaire ! "

Me sera-t-il permis de rappeler ici un fait qui prouve que le vœu de Mgr. Briand a été exaucé jusqu'à nos jours. Il y a un lustre, les directeurs du Séminaire demandaient à Mgr. l'Archevêque une dispense à la règle qui ne permet pas au Supérieur d'occuper sa charge plus de six années consécutives. Mgr. l'Archevêque comprit les motifs de la conduite de ses anciens confrères et se rendit à leurs prières : tous voulaient par cette honorable exception, faire hommage à l'immense mérite d'un homme auprès duquel la voix de la louange se regarde toujours comme impuissante. Cependant M. Casault m'écrivait à ce sujet : " Je ne refuse pas le travail ; mais je regrette infiniment d'avoir été l'objet d'une dispense à la règle. Tenons à la règle, mon enfant, ajoutait-il, en répétant ce que je lui ai si souvent entendu redire : tenons à la règle : c'est elle qui fera la vie du Séminaire ! "

Un de ses articles, le plus propre, selon Mgr. de Laval, à maintenir la stabilité de la maison, c'est la pauvreté de ses membres. Il émet, quelque part, ses craintes de voir les biens du Séminaire tomber peut-être, un jour, entre les mains de personnes qui se contenteront de jouir des revenus sans acquitter les charges. Comment donc se prémunir contre les ravages ordinaires de la commende ? Comment mettre à l'abri des envahissements de l'égoïsme ces généreux legs du clergé toujours expressément consacrés à la religion et à l'éducation ? C'était d'obliger ses disciples à se constituer les aumôniers scrupuleux de toutes ces largesses, en se contentant eux-mêmes du nécessaire. C'était de respecter les vues des testateurs et de regarder leur fidéi-commis comme inviolable. Ils ne les ont point contrariées ces vues, les morts illustres que nous célébrons en ce moment ! " Ils surent, suivant le langage d'un orateur chrétien, ils surent être pauvres par la nourriture, pauvres par la simplicité et la petitesse des logements, pauvres dans tout le détail de leur vie. " Examinez, Messieurs, le sillon qu'ils ont tracé dans l'histoire de notre pays, vous ne verrez partout que le passage de leur bienfaisance : mais jamais l'amour du

lucre ou du gain individuel n'est venu affaiblir la main qui traçait ce sillon ; jamais cet amour n'en a diminué la profondeur.

Mgr. de Laval avait lui-même montré le chemin du désintéressement. " Je vous donne ce petit objet, disait-il quelques heures avant sa mort, à son fidèle serviteur Houssard, qui voulait avoir un souvenir de son bon maître, je vous le donne, afin de ne posséder plus rien sur la terre et sois entièrement dégagé de tous les biens de ce monde." " Je n'ai plus rien qui n'appartienne au Séminaire, répétait après le saint prélat, un de ses plus fidèles imitateurs, M. Glandelet. " Et ce refrain de la pauvreté évangélique, nous le voyons passer de bouche en bouche, depuis MM. de Bernières, des Maizrets et Glandelet, jusqu'à ce qu'il nous ait été permis de l'entendre tomber des lèvres de deux des plus illustres représentants de ces pauvres de Jésus-Christ, MM. Demers et Casault. Quelle leçon plus éloquente d'abnégation a-t-on jamais pu imaginer que la vie de ces hommes qui épuisent même tous leurs petits revenus particuliers pour agrandir la sphère de leurs bienfaits !

Gardons-nous de croire, qu'ils n'aient eu quelquefois des inquiétudes pour leur propre subsistance. Non, Messieurs, les biens du Séminaire n'ont pas toujours été dans l'état florissant où les a laissés ce prêtre éminemment pratique qui se repose aujourd'hui de ses rudes travaux à l'ombre de son ermitage de St. Michel. Des pertes immenses, l'incendie et l'inondation, les malheurs de la guerre, la malversation des sous-employés, mille désastres obligèrent plus d'une fois nos anciens à tourner leurs regards de tous côtés, pour apprendre d'où leur viendrait la manne providentielle. " On voit, me dit l'hon. M. Papineau dans une lettre que le public connaîtra plus tard, on voit par la correspondance des gouverneurs avec les ministres de France, qu'à plusieurs époques de famine et de détresse pour la colonie, les Directeurs du Séminaire de Québec se sont, pendant de longues périodes, privés des mets les plus nécessaires, pour que leurs élèves n'en manquassent point. " Etait-il possible, Messieurs, de pénétrer plus loin dans la voie du désintéressement ? C'est ainsi que pendant qu'un intendant, de malheureuse mémoire, Bigot, spéculait indignement sur les calamités de notre patrie pour augmenter sa scandaleuse fortune et celle de ses amis, M. Boiret et ses confrères, se livraient

aux plus rudes privations pour épargner la souffrance aux enfants qui leur étaient confiés. Et quels n'étaient pas les procédés de leur ingénieuse bonté ! Ils mettaient tous leurs soins à dérober à ces enfants la connaissance des jeûnes qu'ils venaient de s'imposer pour eux ; puis vous les eussiez vus, la joie sur le front et le sourire sur les lèvres, partager leurs récréations, se mêler à leurs jeux et dissiper, par de gais propos, les appréhensions qu'inspiraient aux plus raisonnables d'entre eux l'avenir du Canada. Permettez-moi, de vous le demander, Mesdames, ces saints prêtres n'avaient-ils pas dérobé au cœur maternel le secret de sa plus délicate tendresse ?

Ils se privèrent des jouissances physiques de la propriété, mais ne se refusèrent jamais les jouissances morales, les plus nobles, les plus justes et surtout les plus utiles. Ils furent les athlètes du travail et tous les jours parcoururent, avec une ardeur incroyable, l'arène de l'enseignement d'autrui. Les directeurs de cette maison, écrivait Mgr. de St. Valier, sont en petit nombre, et s'ils avaient moins d'activité, il leur serait impossible de faire tout ce qu'ils font au dedans et au dehors. A plusieurs reprises, les membres du Séminaire des M. E. à Paris recommandent à leurs confrères de Québec de modérer leur ardeur au travail et ils conjurent, un jour, M. Vallier, ancien supérieur, de ne point entreprendre au-dessus de ses forces. M. Gravé écrivait en 1763 ; Nous avons dix fois plus d'ouvrage que nous n'en pouvons faire. " L'éternité leur semblait à tous le seul temps réservé au repos, et leur incessante activité n'a pu finir qu'avec leur vie. N'est-il pas surprenant qu'il y ait une de leurs règles qui déclare exclusion contre tout membre de la maison adonné à une vie oiseuse ? Mesure de précaution, sans doute, qui n'eut jamais son application, mais pleine de sagesse : elle met en garde contre une des causes les plus ordinaires de la ruine d'une foule d'institutions.

Vous rappellerai-je ici un modèle de ces rudes travailleurs que plusieurs d'entre vous entourent encore de leurs plus chers souvenirs ? Examinez, en détail, une journée de M. Jérôme Demers, cet homme infatigable qui fut tout à la fois Supérieur du Séminaire, professeur de philosophie et de sciences exactes, grand vicaire et conseiller de l'évêque, Supérieur des Dames de l'Hotel-Dieu, Aumônier des Demoiselles pensionnaires aux Ursulines. Il est obligé de se multiplier pour faire face à toutes ses obligations.

Dès trois heures du matin vous le voyez sur la brèche. Laissons-lui ses moments de méditation et de prières ; seul ils peuvent retremper son courage et lui donner la force de le prodiguer ainsi au service du prochain. De six heures à huit, il prépare soigneusement sa classe qui finira à dix : il a donné de vive voix, à ses élèves, la science qu'il s'est acquise par des études sérieuses, et ses leçons sont si bien rédigées qu'elles formeront plus tard un excellent manuel de philosophie. A peine revenu à sa chambre c'est un confrère qui lui soumet ses difficultés : car M. Demers a la haute surveillance sur le grand et le petit séminaire. Puis, c'est bientôt le tour d'une personne du dehors qui demande à lui confier les secrets de son âme : car M. Demers est le confesseur de trois cents personnes de la ville. C'est un curé qui vient lui soumettre le dessin de sa nouvelle église : car M. Demers, grâce à ses connaissances en architecture, ne manque jamais d'être consulté sur ce sujet, et il a déjà donné le plan de plus de quinze églises du Canada. C'est un jeune peintre, qui attend, en tremblant, son jugement sur le croquis qu'il vient d'ébaucher : car M. Demers est le protecteur des beaux arts et il a fait preuve d'un goût exquis par le choix des tableaux de notre chapelle. C'est un membre de notre parlement, orateur de la Chambre à 22 ans, son élève affectionné, qui désire partager avec son ancien professeur les joies de ses premiers succès : car M. Demers n'a jamais perdu de vue ses élèves, continue à leur montrer le plus tendre intérêt et est demeuré leur homme de bon conseil. Lui permettrons-nous maintenant de jouir de la solitude ? Oui, mais à peine laissé à lui seul, il se rappelle que le lendemain il lui faut annoncer la parole de Dieu, et le succès immense qu'il obtiendra dans la chaire de Québec, lui aura couté des veilles et des veilles très prolongées.

C'est ainsi, Messieurs, que la règle, la pauvreté et le travail ont su préserver M. Demers et ses prédécesseurs de toutes les causes de dépérissement intérieur. En restant attachés à la vérité, ils ont prévenu l'abandon et le discrédit où les auraient jetés tôt ou tard les chaires du mensonge et de l'erreur.

Oui, Messieurs, ces prêtres chargés de proclamer parmi les Canadiens, la vérité théologique et littéraire, en ont toujours été les hérauts les plus fidèles et les plus éclairés. Jamais, et c'est le plus bel éloge que notre reconnaissance

puisse leur décerner aujourd'hui, jamais ils n'ont guidé vers l'erreur aucune des six générations auxquelles nous allons succéder. En fondant le Séminaire de Québec, Mgr. de Laval se propose principalement pour but " de former des prêtres qui éclairent et enseignent les peuples par leur doctrine." Averti par ses lumières que cette institution serait bien près de sa fin, si, un jour, elle s'ouvrait à tout vent de doctrine, il veut assurer sa stabilité en l'attachant par des liens indissolubles à la seule institution fondée par Dieu et pour l'éternité. Il désire la soumettre à la bienfaisante suprématie du Saint-Siége. Ce fut un jour mémorable pour notre jeune église du Canada que celui, où le Prélat, après en avoir délibéré avec les membres de son Séminaire, MM. de Bernières, des Maizerets, Glandelet et Dudouït, proclama solennellement qu'on suivrait, à perpétuité, la liturgie romaine et que l'on conserverait pour le Saint-Siége l'amour qui lui est dû par des enfants les plus respectueux. Disons, avec bonheur, que ces docteurs du Séminaire ont toujours su conserver cet amour et qu'ils ont été contents d'être relégués parmi ceux que l'on nomme les captifs de l'orthodoxie : heureuse captivité qui préserve du plus dangereux des orgueils, celui de la science ! heureuse captivité qui empêche les chutes les plus funestes comme les abaissements les plus déplorables !

La tendre et sincère soumission des cœurs et des intelligences aux enseignements de l'Eglise, cette soumission qui domine la raison sans l'étouffer, respire dans tous ces manuscrits précieusement conservés à notre bibliothèque : ce sont autant de sources pures où, pendant deux siècles sont venus puiser les lévites du sanctuaire. On y retrouve une doctrine sage, éclairée, également éloignée du rigorisme et du relâchement, plus près cependant de cette sévérité si propre à maintenir la pureté des mœurs et à donner aux âmes une trempe vigoureuse.

Ce qui rehausse le mérite de ces gardiens de la vérité, c'est que plus d'une fois ils ont eu à la défendre contre les attaques du dehors. Les luttes qui troublèrent la vieille foi de la France eurent assez de retentissement pour que l'écho s'en fit entendre jusqu'au milieu de notre petit peuple. Le jansénisme se voyait extirpé du royaume, il essaya de reprendre racine dans la colonie. L'évêque Varlet, un bénédictin déguisé, plusieurs adeptes de la

nouvelle secte voulurent s'insinuer auprès des membres du Séminaire. Il eût été si agréable aux disciples de St. Cyran de fonder ici une petite église qui, loin des nouvelles dragonnades de Louis XIV, loin surtout des foudres de Rome, n'aurait eu qu'à se développer sans entraves! L'astuce fut déjouée et la réputation des disciples de Mgr. de Laval sortit purifiée par cette tentation qu'ils surmontèrent courageusement. M. Glandelet lui-même, que l'on accuse d'avoir prêté une oreille trop facile à une doctrine qui semblait convenir à la sévérité de son caractère, doit être exempt de tout soupçon. Pour s'en convaincre, il suffirait de lire les belles paroles qui ouvrent son testament: nous y admirerions un amour véritable pour sa mère, l'Eglise Romaine, et nous ne serions plus surpris du jugement de M. de la Tour sur la mémoire de cet homme. " J'ai vu, nous dit-il, dans un grand nombre d'écrits de toute espèce qu'il a laissés, un sincère attachement à l'Eglise et au Pape et une extrême vivacité à se défendre du soupçon du jansénisme."

Empêcher cette hérésie d'infecter l'Eglise naissante du Canada, c'était favoriser les idées de la cour de France qui toujours a regardé l'unité de croyance comme le salut de notre nationalité. Mais les instituteurs de notre clergé, heureux de pouvoir rencontrer ces idées, quand elles étaient d'accord avec leur foi, ne craindront point de froisser les prétentions de Louis XIV, quand elles contrarieront les enseignements du Saint-Siége. C'était en 1682, à l'époque ou l'église gallicane fut si malheureusement agitée par l'assemblée du clergé. Mgr. de Laval et les prêtres qui l'entouraient mirent tous leurs soins à ne pas se mêler de cette grande querelle et l'Eglise du Canada, quoiqu'intimement unie à celle de France, ne reçut aucune commotion. Informé de l'opposition que le pape Inocent XI montrait aux quatre fameux articles, Mgr. de Laval, sur l'avis de M. Dudouït, membre du Séminaire, déclara qu'il n'assisterait point à leur enrégistrement au conseil supérieur. C'est un honneur, Messieurs, d'avoir su se dérober, quand il le fallait, à l'immense ascendant que le génie de Bossuet exerçait sur le clergé de son siècle. La cause de la vérité triompha sur l'estime que l'on portait à cette grande lumière obscurcie, un instant, et comme couverte d'un nuage. *Amicus Plato sed magis amica veritas !*

Cette sureté d'enseignement théologique nous fait bien augurer de l'avenir des lettres et des sciences, lorsqu'après la conquête, la Providence jugera à propos d'appeler le Séminaire de Québec à la tâche si difficile de succéder aux Pères de la Compagnie de Jésus. Ici, les membres de la maison n'ont plus à craindre les erreurs de la France, et lorsqu'ils seront forcés d'adresser à leur mère-patrie un adieu suprême, ils seront heureux de lui emprunter comme un de ses plus chers souvenirs toutes les traditions de l'enseignement du grand siècle de Louis XIV.

Transportons-nous par la pensée, Messieurs, au lendemain du jour où il ne fut plus permis à la jeunesse canadienne-française, d'espérer de revoir le drapeau fleurdelysé sur les murs de Québec. Qu'est-ce donc qui alimentera son courage chevaleresque ? Elle qui s'est montrée si brave, lorsque la voix du canon l'appelait au champ de l'honneur, serait-elle insensible à l'invitation que lui fait la patrie de se préparer à des luttes d'un nouveau genre ? Ne le craignons point : elle viendra se former par des études sérieuses à l'exercice de toutes les vertus civiques. Les voyez-vous s'ébranler, ces futurs défenseurs de nos droits, non plus au son de la trompette guerrière, mais à l'appel de cette petite cloche qui les convoque au sanctuaire de la science et des lettres ? On leur a dit que les intelligences cultivées par le commerce des génies anciens et modernes trouvent une vigueur inconnue, et que seules ces intelligences pourront conquérir le respect et l'estime du dominateur ; aussitôt, cette génération de jeunes gens, à coup sûr la véritable espérance de la patrie, étudie avec enthousiasme les chefs-d'œuvre de l'antiquité. J'aime à le redire à cette jeunesse qui m'écoute : tel était l'amour qu'on sut alors inspirer pour les modèles du bon goût et les immortelles productions de la Grèce et de Rome, et telle était la triste pénurie de livres où les malheurs de la guerre avaient réduit les élèves, que presque tous arrivaient au Séminaire, avec des classiques copiés de leurs propres mains. C'est ainsi qu'à Québec, au milieu d'une institution, à peine sortie de ses ruines, se renouvelaient les merveilles que l'on raconte des moines d'autrefois !

Reconnaissance, Messieurs, oui, reconnaissance éternelle à MM. Boiret, Jacrau et Récher, qui durant toute la désastreuse campagne de 59, n'abandonnèrent pas un seul instant ces murs, destinés à récéler si longtemps tout

ce que la colonie a eu de vie intellectuelle et scientifique ! Reconnaissance éternelle à ces hommes, qui bientôt s'entourèrent de confrères, leurs zélés coopérateurs dans l'œuvre de notre résurrection nationale ! C'est par une heureuse alliance de la philosophie, des sciences et des lettres qu'ils formèrent les premières gloires de notre parlement canadien, les premiers champions qui apprirent au vainqueur qu'il faudrait désormais compter avec des frères et non avec les descendants perdus d'une race dégénérée. Grâce à Dieu, Messieurs, ces différentes branches des études classiques ont continué, après eux, à s'enseigner et ont toujours su reconnaître, ici, leurs droits respectifs, sans empiéter sur le domaine l'une de l'autre.

Messieurs, je parlerais ici de l'enseignement de la langue française, si je ne craignais d'effrayer la délicatesse de nos concitoyens anglais qui ont bien voulu honorer de leur présence cette réjouissance publique. Me sera-t-il permis de dire cependant, puisque les antipathies nationales tendent heureusement à disparaître, de jour en jour, que les membres du Séminaire ont contribué à sauvegarder la langue de nos pères ? En agissant ainsi que faisaient-ils autre chose, sinon user d'un droit garanti par les traités ? Lorsqu'en 1783, on voulut fonder une université, dont le but secret était de faire disparaître notre langue, à qui revient une grande partie de l'honneur d'avoir paré le coup porté contre un des éléments les plus sacrés de nationalité ? A Mgr. Hubert, ancien supérieur du Séminaire et à ses confrères, MM. Bedard, Gravé et Lahaille : ce sont eux qui suggérèrent les principales idées du mémoire dirigé si victorieusement contre le fatal projet. Louons donc ces hommes qui, tout en donnant à l'idiôme du vainqueur l'importance méritée, se tiennent vis-à-vis lui dans une sage réserve. Assez d'autres causes, Messieurs, assez d'autres causes contribueront à affaiblir la langue de nos pères, sans que, de gaité de cœur, nous allions mettre la main à cette œuvre de destruction et nous appliquer à faire disparaître un bien que le vainqueur a voulu et dû respecter !

Voilà, Messieurs, comment ces hommes d'autrefois m'ont paru se relever dans la simplicité de leurs sentiments et de leurs aspirations. Les louer, c'est glorifier à la fois l'action du catholicisme sur ceux qui suivent ses plus pures lumières et sur les institutions qui

obéissent à ses lois et à ses conseils. Les louer, c'est rappeler à la génération actuelle quelle stabilité ces lois et ces conseils peuvent donner à ces institutions quand elles ont eu le bonheur de s'y soumettre. Mais c'est nous rappeler aussi que l'esprit de sacrifice est le compagnon nécessaire de toute œuvre durable, parcequ'il en coûte toujours à notre nature de se plier à toutes les exigences d'un engagement sacré. Pourrions-nous reconnaître assez combien nos anciens se sont laissé dominer par cet esprit? Un mot me semble bien caractériser tous ces augustes représentants d'un passé plein de mérite. Nous le retrouvons dans presque toutes les lettre de recommandation que le directeurs des M. E. de Paris donnaient à leurs confrères qui venaient succéder ici à MM. de Bernière et des Maizerets. " C'est un homme de bonne volonté, " disait-on de chacun des nouveaux membres de notre séminaire. Oui ils furent des hommes de bonne volonté ceux qui accomplirent tant de rudes et pénibles travaux! Ils furent des hommes de bonne volonté, ceux qui se résignèrent, toute leur vie, à une pauvreté généreusement acceptée : ils furent des hommes d'une volonté ferme ceux qui se soumirent à une règle qui souvent contrariait leurs vues particulières. Il furent enfin des hommes d'une volonté éclairée ceux qui consacrèrent leur soin à la recherche de la vérité et surent nous la transmettre pure et intacte!

DISCOURS DE L'HON. P. J. O. CHAUVEAU.

Monseigneur,

A la fin d'une séance aussi variée et intéressante où tant de choses agréables ont été entendues, il y aurait quelque témérité à prendre la parole si celles que j'ai à vous dire n'étaient des paroles toujours bienvenues, des paroles que sans doute le devoir inspire mais qui seraient sans cela pour le cœur un impérieux besoin : les paroles de la reconnaissance. Cette grande et touchante démonstration, cette fête deux fois séculaire a appelé ici de toutes les parties du pays, des hommes de tout âge et de toutes professions. Déjà presque tous ont pu à leur tour faire entendre le cri de leur âme, déposer au sein de cette université leur hommage à la mémoire de son vénéré fondateur ; déjà les citoyens de cette ville de Québec ont pu dire aux successeurs de Mgr de Laval tout leur amour et toute leur reconnaissance ; déjà les membres de la Législature ont pu rendre à cette vénérable institution au nom du pays tout entier un glorieux témoignage ; déjà le clergé de ce diocèse plus immédiatement intéressé, s'il est possible, dans cette solennité, a pu combler de ses bénédictions et de ses actions de grâce, la maison, ou plutôt le temple à l'ombre duquel ont été élevées tant de générations de pieux et dévoués lévites ; pour eux tous c'était un droit, c'était un devoir. Mais il est une autre classe d'hommes qui plus encore que tous ceux-là avaient le droit, le devoir, le besoin impérieux de se faire entendre, de proclamer hautement leur reconnaissance : ce sont ceux qui doivent à l'œuvre de Mgr de Laval tout ce qu'ils sont aujourd'hui, ce sont les anciens élèves du séminaire de Québec.

Pour eux l'espèce de culte rendu aujourd'hui à cette grande figure de l'époque héroïque de notre

histoire a un sens intime et mystérieux ; il évoque tout un monde de souvenirs, il rappelle avec l'irréfutable témoignage de l'histoire, celui de la conscience, de cette précieuse faculté des âmes honnêtes que l'on a si bien nommée la mémoire du cœur.

Ils entendent avec un double orgueil, avec la satisfaction légitime et attendrie d'un fils, proclamer les vertus, les sacrifices, l'abnégation, par dessus tout le génie sublime et fécond de ce descendant du premier baron chrétien de la vieille France qui fut lui-même le premier évêque de la Nouvelle France, de cet homme, qui, comme l'a dit si éloquemment son premier panégyriste, M. de la Colombière, nouvel Atlas, chargea sur ses épaules le fardeau d'un monde nouveau.

Oui : tout ce que nous voyons, tout ce que nous avons, tout ce que nous aimons, tout ce que nous défendons, tout ce que nous défendrions au péril de notre vie ; tout cela est son ouvrage tout cela est la féconde conséquence de sa grande pensée. Il y a plus, tout cela il l'avait voulu, il l'avait prévu, il l'avait commencé.

Il ne s'était point contenté d'établir ce séminaire de théologie, il avait commencé ici une école des arts et métiers, plus loin une école-normale, et à St. Joachim une école d'agriculture. Il avait senti tous les besoins de la société, il avait imaginé et créé des choses que de nos jours nous avons beaucoup de peine à conquérir et à soutenir. Dans sa pensée vaste comme notre pays, profonde comme l'avenir lui-même, il avait bien prévu et voulu cette grande université qui au lieu d'être l'œuvre de ses mains, n'a été que le monument élevé à sa mémoire. Son œuvre c'était plus que cela encore, c'était tout un système de gouvernement et de colonisation, c'était tout un système d'instruction publique et de perfectionnement religieux et moral.

C'est en effet, Messieurs, le propre du génie d'avoir son domaine dans l'avenir tout aussi bien que dans le présent ; c'est le sceau le plus glorieux, le plus distinctif que la Providence imprime aux âmes

d'élite ; c'est la faculté la plus divine qu'elle leur communique ; car de même que Dieu créa par anticipation les mondes qui devaient éclore sous sa main ; de même elles voient d'avance par le désir et la pensée ce qui ne devra être exécuté que longtemps après elle.

Mais dans le cas présent c'était plus réellement encore que dans tout autre, l'occasion de dire que la pensée de Mgr Laval contenait en germe tout ce que nous voyons aujourd'hui ; puisque l'institution qu'il fondait devait produire elle-même, comme ses fruits et ses conséquences, les choses qu'il avait entrepris de grouper autour d'elle.

On m'avait demandé de vous faire ce soir comme un abrégé de l'histoire de l'instruction publique dans ce pays. A la fin d'une aussi longue et d'une aussi brillante séance une entreprise aussi sérieuse, une étude aussi aride a, je l'avoue, de quoi vous alarmer. Mais rassurez-vous, Mesdames et Messieurs, l'histoire de l'instruction publique en Canada n'est pas longue, car pendant une assez grande période de notre ère sociale, elle est toute dans l'histoire de cette maison ; et cette histoire nous a déjà été faite à deux reprises aujourd'hui et si bien faite qu'il ne me reste nulle tentation de la recommencer.

Vous le savez en effet, Messieurs, il y eut un temps, celui qui suivit immédiatement la conquête, où cette maison fut pour bien dire la providence littéraire du pays ; ce fut l'époque d'une bien difficile transition : l'œuvre entière de Mgr Laval fut compromise ; mais son œuvre de prédilection, son œuvre capitale fut sauvée et tout le reste avec elle. Les ordres des Recollets et des Jésuites qui avaient les premiers donné l'instruction aux enfants de la colonie dès son berceau, avaient été supprimés ; les écoles qu'ils entretenaient dans la province étaient tombées avec eux ; celles que Mgr Laval avait établies lui-même avaient eu la plupart le même sort ; les Sulpiciens occupés seulement de l'enseignement de la théologie et du ministère sacré, n'avaient pas encore établi le collége qui devait rendre de si importants services ;

il n'y avait dans tout le pays que le séminaire de Québec, quelques modestes couvents de la Sœur Bourgeois et quelques rares écoles de garçons.

Tout recommençait : et de ces faibles commencements ont surgi toutes les choses dont nous nous enorgueillissons aujourd'hui. Lorsque par un acte que l'histoire a si bien flétri que je ne m'arrêterai pas ici à le commenter, lorsque l'ancien collége des jésuites fut définitivement confisqué et converti en casernes, ce fut nécessairement vers le Séminaire de Québec que se tournèrent toutes les espérances, que se concentra toute la sollicitude de nos pères, de ces hommes qui dans les jours les plus mauvais n'ont désespéré de rien, qui nous ont laissé intact à travers tant d'épreuves le dépôt de nos traditions nationales. Et voici que déjà cette confiance est récompensée, voici qu'une troupe d'élite sortie de cette inexpugnable forteresse commence à combattre les combats de la religion et de la patrie ; voici qu'une législature en grande partie composée d'élèves de cette maison affirme et soutient les droits du peuple conquis, ou plutôt abandonné et trahi, et s'occupe de reconstruire sur une nouvelle base l'édifice de notre société. Et que pensez-vous que fut un des premiers actes de ces législateurs ? Ce fut une loi qui autorisa les fabriques à créer et à entretenir des écoles élémentaires ; plaçant ainsi sous le contrôle des curés sortis de la maison de Mgr. Laval l'instruction primaire pour laquelle il avait montré une si vive sollicitude. Plus tard, le parlement canadien accorda une subvention aux écoles, pourvut à un système très simple et peut-être pour les circonstances de l'époque, assez efficace ; c'était l'âge d'or de l'instruction publique, c'était alors aussi l'âge d'or du parlement, et vous en jugerez par le fait que les membres du parlement étaient alors les inspecteurs d'école et s'acquittaient avec zèle et ponctualité de cette importante mission (Rires et applaudissements). Je me rappelle moi-même, étant alors élève de cette maison, avoir accompagné M. Elzéar Bédard qui représentait le comté de Montmorency dans quelques unes de ses

visites. Je n'ai pas oublié non plus avec quelle joie, avec quel orgueil, les élèves reevaient les livres que la législature avait fait acheter pour être distribués comme récompense dans les écoles par chaque député.

Mais ici encore un nouveau désastre attendait l'éducation. Par un acte que je ne sais comment qualifier ; mais qui dans tous les cas aurait suffi pour lui mériter l'énergique et pittoresque expression d'un de nos hommes publics qui un jour le traita d'assemblée de vieillards malfaisants, le conseil législatif d'alors, bien différent de celui d'aujourd'hui, laissa tomber la loi de l'éducation et un grand nombre d'écoles furent fermées.

Les événements qui ont changé notre constitution et ont amené la réunion des deux Canadas, et le régime actuel trouvèrent le pays possédant 69 colléges et couvents et 1569 écoles élémentaires avec 57,000 élèves. Ici encore comme au temps de la conquête ce qui semblait devoir être uniquement une source de désastres n'a fait qu'accroître notre développement intellectuel et moral. Je ne dirai rien de ce qui s'est fait de nos jours : je le résumerai seulement en disant que nous possédons aujourd'hui 3,500 institutions d'éducation et écoles de tout genre ayant en tout près de 190,000 élèves.

Est-ce à dire que nous n'ayons plus rien à faire, que notre tâche soit achevée? Il s'en faut de beaucoup ; ce qui reste à faire est tout aussi important, tout aussi essentiel que l'ouvrage accompli. Mais de ce court tableau ressort une vérité sociale qui n'a peut-être jamais été mieux prouvée ; c'est l'indispensable nécessité de la haute éducation dans une société et son influence toute puissante sur l'instruction primaire. De cette seule maison d'éducation qui nous resta aux jours les plus critiques de notre histoire sont sortis les hommes qui ont constitué, protégé, organisé, défendu notre nationalité au moment des plus grands périls ; d'elle et de la maison de St. Sulpice sont sortis les fondateurs de nos autres colléges et les hommes publics qui sur toute la surface du pays ont lutté pour l'établissement et le maintien de notre

système d'instruction publique actuel. Sans ces hommes aurait-il jamais existé, aurait-il jamais pu se maintenir? Il ne suffit point en effet de faire des lois, d'avoir même à sa disposition la force qui peut les faire exécuter; l'opinion publique est l'indispensable garantie, la sanction la plus efficace de toute législation. Ai-je besoin de vous redire les sacrifices et les efforts des hommes instruits sur toute la surface du pays pour obtenir de notre population son concours qu'exigeait non seulement la nature même des choses, mais la forme particulière de notre gouvernement, et celle de notre nouveau système d'instruction publique calqué sur ceux des pays où l'action municipale et locale y a la plus grande part? Sans eux, sans ces hommes de courage et de dévouement l'ignorance eut triomphé, la taxe pour les écoles eut été honnie et répudiée, notre système actuel, aujourd'hui dans toute la force de la jeunesse et de l'accroissement eût été impitoyablement écrasé à son berceau.

Du reste, de même que l'individu n'atteint point sans instruction et surtout sans éducation religieuse et morale le développement qui lui est nécessaire dans la vie sociale; de même la société serait incomplète, de même elle serait frappée d'impuissance, si elle ne possédait quelque part dans son sein, cette plénitude de science et de perfectionnement, cette universalité des connaissances humaines, qu'indique le nom même de l'institution où nous nous trouvons aujourd'hui. L'instruction supérieure est donc à la société ce que l'instruction élémentaire est à l'individu; cette dernière c'est la vie répandue dans toutes les parties du corps de l'état; l'autre c'est la plénitude de la vie siégeant dans les grands organes qui l'animent, le dirigent et sans lesquels il ne peut vivre.

Donnez à tous les individus qui composent une nation le *minimum* de l'éducation; que tout le monde sache lire et écrire; mais que personne ne sache rien de plus, cette nation évidemment serait de beaucoup inférieure à celle qui déjà assez malheureuse ne posséderait qu'une petite classe d'hommes parfaite-

ment instruits et dont la masse serait plongée dans l'ignorance. Elle lui serait inférieure sous le triple point de vue intellectuel, moral, et même matériel. Donnez-nous des milliers et des milliers d'ouvriers sachant lire et écrire ; comment construiront-ils un pont gigantesque comme le pont Victoria, une église comme la cathédrale de Cologne, un monument comme St. Pierre de Rome, sans l'architecte ou l'ingénieur ayant toute la science des siècles au service de son génie ? Donnez-nous encore tout un peuple sachant lire, et que lira-t-il si personne ne sait faire des livres pour lui ? Allez plus loin, répandez partout si vous le voulez une somme un peu plus grande de connaissances ; développez l'instruction primaire dans une certaine mesure, et négligez en même temps les profonds réservoirs où doivent se trouver les sources même de la science, d'où elle doit descendre avec la double autorité de la religion et de la philosophie ; et vous verrez de quels désordres, de quelles luttes effrayantes, de quels malheurs vous serez affligés.

Cette haute autorité, cette puissance d'action sur les autres hommes, ce sacerdoce social que l'instruction universitaire confère, comme tout autre privilége, a ses devoirs : savoir comme noblesse oblige. La nature elle-même l'a voulu : pour celui qui sait c'est non seulement un devoir c'est un besoin d'enseigner. Nous venons de le voir : jusqu'ici notre classe éclairée s'est noblement acquittée de sa tâche ; mais cette tâche, qu'on me permette de le répéter, cette tâche n'est pas encore terminée, elle est à peine commencée. Sans doute que les bâses de l'édifice sont posées ; mais il ne s'élève pas encore au niveau qu'il doit atteindre. Le principe est admis ; les conclusions sont quelquefois difficiles à obtenir. Le peuple convient qu'il lui faut des écoles ; mais il n'est pas toujours facile de lui persuader d'en avoir de bonnes, ou plutôt de faire les sacrifices nécessaires pour cet objet. Ni la rémunération des maîtres, ni le matériel des écoles, ni l'assiduité des élèves à les fréquenter, ni l'autorité et la discipline, ni la considé-

ration morale qui doivent être attachés à la mission de l'enseignement ne sont encore au niveau de nos besoins.

Et c'est une heureuse circonstance, Messieurs les élèves de l'Université et du Séminaire, que celle qui me permet d'appeler votre attention sur cette mission qui vous est propre puisqu'elle n'est qu'une continuation de l'œuvre de votre digne fondateur. Vous n'ignorez point de quelle vive sollicitude il entourait l'instruction primaire, vous n'ignorez point quelle part il prit à l'établissement des écoles de la sœur Bourgeois, ni à celles des frères Charrons, vous savez quels étaient ses nobles projets, et ses grands desseins. Que pourriez-vous faire qui lui fût plus agréable, qui fût plus selon son cœur, qui fût un plus bel hommage à sa mémoire, une plus belle preuve de votre reconnaissance, que de protéger, d'aider, de développer de toutes vos forces l'instruction primaire? Vous l'aimez sans doute de toute votre âme cette grande mémoire, cet illustre évêque qui a préparé d'avance le berceau de votre propre existence dans le monde des sciences et des lettres, vous aimez cette université, ce collége, comme on aime sa patrie, comme on aime la maison paternelle—on a dit que le navire c'était la patrie du marin—eh bien ! le collége c'est la patrie de l'écolier (applaudissements); que pouvez-vous faire qui puisse rehausser d'avantage la gloire de cette institution, qui puisse l'alimenter de sujets plus dignes et mieux préparés, si ce n'est d'apporter votre pierre au grand édifice social conçu par Mgr de Laval, de travailler à protéger et à défendre l'éducation dans son origine et à son point de départ ? Ah ! j'en suis certain, vous les futurs pasteurs des peuples, vous marcherez sur les traces de vos devanciers, vous bénirez et vous protégerez nos écoles ; vous les futurs hommes de profession, les futurs conseillers des peuples, vous lutterez habilement et de toutes vos forces pour le progrès et l'accroissement des lumières ; vous les futurs législateurs vous défendrez la cause de l'éducation même au sacrifice de ce que vous aurez de plus cher après votre honneur—votre popularité.

Et ce n'est certes pas une œuvre à dédaigner à quelque point de vue que l'on se place. Si élevé que soit le rôle de l'instruction supérieure, toujours faut-il avouer que l'instruction primaire lui sert de bâse. Aux yeux de la philosophie et de la morale rien n'est inférieur de ce qui touche à la culture de l'esprit humain. Aux yeux de la religion, tout est égal dans ce qui est divin, et tout est divin qui se rapporte au soin de notre âme.

De même que Dieu lui-même ne s'est montré ni plus grand, ni plus sage dans la création et l'ordre admirable de ces globes de feu qui roulent au dessus de nos têtes, que dans l'organisation des êtres les moins importants en apparence—on l'a dit bien des fois *nec major in maximis, nec minor in minimis ;* de même sa providence éclate aussi bien dans l'œuvre de l'humble instituteur, dans celle du Frère de l'école chrétienne ou de la Sœur de charité que dans celle des plus savants docteurs. Le pauvre maître d'école qui forme l'intelligence et le cœur du fils de l'artisan ou du laboureur qui ne lui donne en fait d'instruction littéraire que ce qui lui est strictement nécessaire, mais qui cependant le rend capable de remplir son devoir dans la société—cet instituteur a son mérite propre, grand et sublime tout comme le précepteur d'un prince. Et si la tâche de l'instituteur est bien remplie, si la morale, si l'esprit de travail, de patience, de dévouement, si le code de la vertu et de l'honneur sont habilement inculqués au fils de l'artisan et du laboureur, la tâche du Prince lui-même sera facile à remplir.

Mais ces considérations pourraient nous conduire bien loin, et je me souviens un peu tard peut-être de vous avoir promis d'être court. Je ne sais trop comment implorer votre indulgence pour ce qu'il me reste à vous dire ; ce sont des choses pour bien dire intimes et personnelles, et que j'aurai peine à me faire pardonner par cet immense et brillant auditoire. Cependant n'est-ce pas ici une fête de famille, et si la famille est nombreuse n'est-ce point parce que Mgr Laval était pour bien dire le père de la patrie ? Qui

donc après tout, qui ôserait reprocher au voyageur de retour sous le toît paternel après un long voyage, qui oserait lui faire un crime de parler un peu de lui-même ? Comment ferais-je d'ailleurs pour contenir dans mon cœur et dans ma pensée les sentiments et les souvenirs qui m'assiégent en foule ? Votre présence, M. le Recteur, votre présence seule, m'en dit plus que tout l'éclat et la sympathie qui vous environnent dans ce moment ?

Vous souvient-il, monsieur, vous souvient-il de ces jours heureux et mille fois bénis de notre jeunesse, de nos études et de nos jeux, de notre bonheur, de nos craintes et de nos espérances ? Vous souvient-il de nos longues promenades, lorsque votre mère et la mienne, bonnes et pieuses, nous confiant l'un à l'autre, nous partions pour de petites excursions où plantes, minéraux et coquillages devenant notre proie, nous formions les commencements de collections qui à nos yeux avaient alors tout autant d'importance que celles qui ont été depuis confiées à vos soins ?

Vous souvient-il aussi de nos longues causeries ? Vous aimiez à parler de choses sérieuses et peut-être un peu fortes pour nos jeunes intelligences, car déjà vous étiez grave et sage alors, presque autant que vous l'avez été depuis. Nous nous demandions dans ces jours mauvais de nos discordes civiles, où grondaient déjà les bruits sinistres avant-coureurs de la tempête, nous nous demandions ce qu'allait devenir notre patrie, notre race, tout ce qui nous était cher. Nous nous demandions si cette vénérable institution, si cette arche sainte de nos traditions, de notre amour, de nos espérances surnagerait dans le grand naufrage qui nous paraissait imminent ? L'avenir a bien répondu à toutes ces questions. Mais vous souvient-il encore qu'un jour il fut décidé que quelques élèves de cette maison iraient voir la vieille Europe, visiter notre orgueilleuse métropole, parcourir la terre de nos aïeux ; prier à St. Pierre de Rome, méditer au tombeau de Virgile ? Vous le savez je devais être du voyage ; mais par des circonstances que je ne saurais rapporter, l'ancre fut levée et j'eus

la douleur de vous voir partir sans moi. Ici, Monsieur je n'abuserai point d'une comparaison par trop classique qui se présente naturellement à mon esprit, je ne dirai rien d'une mer plus orageuse que celle que vous alliez braver, je ne me plaindrai pas de ce qu'il vous fut donné à vous de vous livrer tout entier aux lettres et aux sciences. Si nous étions seuls, si nous pouvions épancher nos cœurs comme autrefois, je me plaindrais peut-être de ce que l'austérité de votre vie, et l'âpreté de votre amour pour l'étude vous ont dérobé trop souvent à vos vieilles amitiés. Je me féliciterai du moins de ce qu'un jour après tant d'années, lorsque nous nous sommes rencontrés à la salle du Conseil de l'instruction publique, vous, présidant aux glorieuses destinées de cette grande université, moi, chargé d'une tâche moins heureuse, sans doute parce qu'elle est confiée à des mains moins dignes et moins habiles, songeant aux aspirations en partie réalisées de notre jeunesse, dévoués aux mêmes grands intérêts qui nous agitaient autrefois, nous avons pu nous dire du moins dans un sens, par une variante d'un vers célèbre " *Tempora mutantur at non mutamur in illis.*"

Mais qu'ai-je dit, Monsieur ? Quelles paroles imprudentes ai-je prononcées ? Quel monde de souvenirs et de regrets n'évoquent-elles point ? Quels n'ont pas été devant nous, tout autour de nous, et même en arrière de nous, quels n'ont pas été les ravages du temps ?

Où sont, Monsieur, où sont ceux qui nous guidaient alors ? Quoi déjà, presque tous disparus ! Dieu aurait-il donc maudit son peuple, qu'il n'y a plus de vieillards en Israël ?

Rappelons-nous les : quelques traits, quelques mots suffiront. Et d'abord *ab Jove principium*, comme nous l'eussions dit alors, car ; vous le savez, les Dieux de l'Olympe régnaient en maîtres sur nos études : et vous n'en avez pas été plus païen pour tout cela. Qu'est devenu celui qui a gouverné si longtemps cette maison, disons mieux, toute notre société avec une si incontestable et cependant avec

une si calme et si modeste autorité ? Cet homme si savant, si profond, si laborieux, à qui vos jeunes élèves doivent l'inappréciable avantage d'être délivrés du vieux jargon de l'ancienne philosophie ?

Où est celui dont la voix sonore et retentissante gourmandait dans nos longs corridors avec une impartiale sollicitude, et la phalange imposante des *grands* et la tourbe vertigineuse des *petits*, ou comme il le disait lui-même : *Myrmidonum, Dolopum-ve ?* Que de bonté chez lui, que de patience et de condescendance véritables déguisées sous une apparente sévérité !

Où est celui qui plus que tout autre méritait l'honneur de ce vers d'Horace, qu'on nous répétait si souvent :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Ne vous semble-t-il pas encore le voir entrant (chose qui nous paraissait si étrange) les mains pleines de minéraux ou de plantes, pour nous donner une leçon de géographie ? Ne vous est-il pas impossible comme à moi, de voir sans émotion le fruit de ses veilles, le livre magistral qu'il nous a laissé sur cette étude favorite ? Comme cet homme si admiré, si aimé, comme ce professeur charmant, comme ce prédicateur plein de fascination a été rapidement enlevé de la scène de ses travaux et de ses succès !

Vous souvient-il aussi de cet homme ascétique, de ce pèlerin canadien, qui ne fut jamais heureux tant qu'il n'eût point visité le grand théâtre de notre régénération, et qui tout dernièrement est allé mourir loin de nous, loin de ses amis et de son pays !

Je ne veux pas, monsieur, raviver des douleurs trop récentes ; mais je ne saurais non plus passer sous silence un autre de nos professeurs, celui à la mémoire duquel tant d'honneurs et de si légitimes honneurs ont été rendus dans cette enceinte ; le fondateur de l'Université, l'homme savant, laborieux et modeste que vous pleurez et qui vous avait confié à vous, le plus aimé de ses élèves, avant de lui dire un éternel adieu, l'œuvre de sa vie entière.

Le vénérable archevêque de Québec qui héla[illegible] peut se trouver au milieu de nous, et quelques prê[illegible] trop peu nombreux qui vous entourent étaient au[illegible] dans cette maison lorsqu'enfans nous y fûmes reçu[illegible] Pourquoi ne pouvons-nous dire à ces derniers tout le bien que nous pensons d'eux sans blesser leur modestie? Nous pouvons du moins leur dire no[illegible] reconnaissance; et leur en dire davantage ser[illegible] presque les affliger.

Mais les rangs de nos propres condisciples s'éc[illegible]ir-cissent déjà presqu'autant que ceux de nos professe[illegible]rs. Où donc allons-nous? Hélas, déjà nous-mêmes nous entendons mugir les vagues sur les rescifs; déjà nous approchons de ces écueils qui bordent le gouffre vers lequel le temps nous entraîne avec une effrayante rapidité. Dans ce tumulte et cette angoisse une seule pensée, un seul souvenir nous apporteront le calme et la consolation. Au bord de l'abîme qu'il nous faudra franchir, nous nous retournerons et de même [illegible]e ce grand monument de votre Université domine ici le plus beau spectacle que la nature offre aux regards du voyageur, de même s'élèvera dans nos souvenirs, la mémoire des jours heureux que nous avons vécus sous ce toît hospitalier. Dans les ténèbres du passé brillera pour nous comme un phare céleste la croix lumineuse qui porte le nom immortel, le nom mille fois béni de Laval!

Après le *God save the Queen*, M. le Supérieur du Séminaire remercia en peu de mots Mgr. l'Administrateur, Messieurs les membres des deux Chambres, Messieurs les Artistes et toutes les personnes qui avaient contribué si puissamment à rehausser l'éclat de cette belle fête.